PUBLICATIONS REÇUES.

Supplément annuel au catalogue de la bibliothèque du parlement. Ottawa.

Voyage du sieur de Diéreville en Acadie. Par L. U. Fontaine. Québec.

Annuaire statistique, 1890, compilé par Sydney C. D. Roper. Ottawa.

Transactions of the Canadian Institute. December, 1892. No. 5.

Americana, bulletin du bouquiniste américain et colonial. E. Dufossé, 27, rue Guénégaud, Paris.

Le Maître de français. Revue mensuelle publiée par Louis Tesson.

The Wars of the 16th to the 19th Century. Karl W. Hierseman. Leipzig, 2 Königstrasse.

Pilcher's seventh annual Circular and Catalogue.

Prospectus of the Southern Commercial and Literary College. James Rohde, director. New Orleans.

Revue des sciences naturelles appliquées. Société nationale d'acclimatation. Paris.

Asociacion rural del Uruguay. Montevideo. Tomo XXII, No. I.

Livraison 3ème. | 4e SÉRIE. | Tome 4

NOUVELLE-ORLÉANS, 1er MAI 1893.

COMPTES-RENDUS

—DE—

L'Athénée Louisianais,

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

SOMMAIRE.

Pour l'Abonnement s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.50 par An, payable d'avance.
Le Numéro, 25 Cents,
Chez **Mme C. CIOR,** 94 rue Royale.

NOUVELLE-ORLEANS:
IMPRIMERIE FRANCO-AMERICAINE, 102, RUE DE CHARTRES,
EUG. ANTOINE, PROPRIETAIRE.
1893.

Nouvelle-Orléans, 1er Mai 1893.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

HÉNOCH JÉDÉSIAS.

RÉCIT ADRESSÉ PAR BENJAMIN PATRICK DE BOSTON

À SON AMI ALFRED MERCIER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

(*Suite.*)

CHAPITRE XVIII.

Second mariage d'Eliphaz.

Le retour d'Eliphaz à Genève fut salué de pieuses louanges. Il revêtit l'air solennel que réclamait la cir-

constance, et quand il eut fini de subir la comédie des compliments, il se retira dans sa maison de campagne, sous prétexte d'observer un jeûne rigoureux, et pour prier, disait-il, près des ossements de ses parents.

Une nuit, le silence régnant partout, Eliphaz se lève, défait quelques planches du parquet, et creuse la terre. Il exhume les ossements de Randal et de Noëmi, et les substitue à ceux de sa mère et d'Abimaël Mais maintenant que va-t-il faire des squelettes qu'il a apportés de Worms? Oh! il n'en sera pas embarrassé, il a tout combiné mûrement. Il les met dans un sac, sort avec précaution, et se dirige vers un endroit du lac où il sait que l'eau est très-profonde.

Un autre (eût-il été le plus franc scélérat) eût hésité au moment de jeter à l'eau, comme un vil objet, les restes sacrés d'une mère. Mais l'avarice, l'impitoyable avarice, avait étouffé dans l'âme d'Eliphaz le respect filial comme tous les autres bons sentiments. Il s'avance donc vers la pointe d'un rocher, qui se projette en forme de promontoire, fait pirouetter le sac plusieurs fois autour de sa tête, et le lance dans le lac.

Désormais Eliphaz est rassuré et content. Il peut garder, sans courir aucun risque, les ossements de Randal et de Noëmi, le monde croit que ce sont ceux d'Abimaël et de sa femme. Eliphaz peut repaître impunément ses yeux de ces restes, qui réveillent dans son âme les joies amères de la vengeance et le souvenir du divorce qui s'est opéré entre lui et la société des hommes. Cela seul l'eût décidé à faire le voyage de Worms; mais, par un surcroît de bonheur, il en rapporte une masse d'or dont le poids suffirait à le placer parmi les hommes les plus opulents de Genève. Un voile épais couvre ses crimes; il n'a pas eu de complices, et, à moins qu'il ne se trahisse lui-même, on ne saura jamais comment Randal, Noëmi

et Miphiboseth ont disparu de la scène du monde.

Courage, Eliphaz! poursuis, monte, monte toujours; les destins sont encore pour toi.

Cependant, veuf depuis deux ans et possesseur d'une grande fortune, Eliphaz était ce que les mères, qui ont des filles à marier, ont coutume d'appeler un parti magnifique. Il était israëlite, il est vrai; mais la différence de religion est un obstacle que l'argent écarte facilement. Aussi, y avait-il rivalité à Genève entre les mères de famille, au sujet d'Eliphaz; la lutte était si acharnée qu'elles n'en dormaient pas. Eliphaz connaissait sa valeur, et se montrait difficile. D'ailleurs, il n'était plus homme à se laisser influencer par la beauté ou les grâces d'une jeune personne. Si l'avarice avait ravagé son âme au point d'en faire un désert, elle avait aussi étendu son empire sur ses sens; elle avait, pour ainsi dire, détruit la partie généreuse de son sang, et fait de son cœur un rocher aride, d'où la source de la vie s'échappait parcimonieusement, pour circuler, en filet maigre et glacé, dans le labyrinthe des artères et des veines. Tout son être s'était condensé dans le cerveau; ce cerveau était le trône où l'avarice, semblable au despote qui absorbe la substance de ses peuples, attirait à elle la vie de tout le reste. Bref, Eliphaz surpassait déjà en sobriété les anachorètes de la Thébaïde, et était aussi peu charnel que St. Bernard.

Quand l'amour de l'or s'est développé à ce point chez un homme, que lui importent la jeunesse, la beauté ou le mérite d'une fiancée? la plus belle pour lui, la plus jeune, la plus vertueuse, c'est la plus riche.

Parmi les prétendantes qui se disputaient Eliphaz, il y avait une vestale quadragénaire d'une laideur incomparable, et bossue. Mais les chercheurs de dot se mettent ordinairement au-dessus de ces légers inconvénients.

Quant à Eliphaz, le jour où on lui fit des ouvertures au sujet de cette vierge de l'arrière-saison, il ne lui vint seulement pas à la pensée de demander comment elle était tournée, ni quel était son âge ; il se contenta de poser, comme toujours, cette simple question : "Combien vaut-elle ?" Il lui fut répondu que l'intéressante personne valait deux cent mille livres de rente. A ce prix elle fut aussitôt pour Eliphaz, qui ne l'avait jamais vue, la plus jeune et la plus belle de toutes les genevoises à marier.

Aux yeux des peureux, des imbécilles, et de toute cette triste variété de l'espèce humaine qui s'incline devant l'opulence, la nouvelle épouse d'Eliphaz passait pour une femme pleine d'esprit. La vérité est que, comme beaucoup de gens affectés de quelque imperfection visible du corps, elle était méchante. Elle avait passé toute sa vie à étudier la manière de se venger, sur les personnes bien faites, de l'impardonnable tort que la nature avait eu envers elle. En la voyant pour la première fois, on se sentait porté à la plaindre ; mais à peine avait-elle parlé, qu'on la prenait en horreur, tant elle se montrait envieuse et haineuse. Elle s'était servie d'un ancien soupirant, comme d'une cible, pour essayer ses traits et s'entretenir la main ; à la longue le pauvre homme en était mort. Elle espérait qu'Eliphaz servirait au même usage. Mais, absorbé tout entier dans les préoccupations de son avarice, il ne fit même pas attention à la peine que prenait sa femme pour le piquer au vif. Elle en devint ivre de dépit, et adopta une autre tactique.

—Ah ! ce méchant avare se croit plus fort que moi, se dit-elle ; on dirait, à voir son calme, que je n'ai point cet esprit prompt et mordant que tout le monde me reconnaît. Eh bien ! attaquons son coffre-fort ; peut-être cela le fera-t il sortir de sa torpeur.

Et aussitôt Madame se prit à faire de folles dépenses. On la vit se livrer avec rage à ces achats, qui ne conviennent qu'aux jeunes femmes à la mode, dont la destinée est de ruiner les barbons millionnaires. Elle ne s'était pas trompée dans son calcul: Eliphaz bondit de colère, à la vue des factures qui tombèrent sur sa tête comme une avalanche.

—Qu'est-ce que cela signifie, Madame? s'écria-t-il; est-ce que vous croyez, par hasard, que vous m'avez apporté une dot pour la jeter par la fenêtre? Il vous sied bien, en effet, de vous couvrir de pierreries, de vous affubler de robes comme en porteraient des princesses. Ne comprenez-vous pas que tout cela n'est bon qu'à vous nuire? Vous devriez vous annihiler, à force de modestie, vivre chez vous, ne jamais sortir que dans des cas d'extrême nécessité.

—Oui-dà, Monsieur, est-ce ainsi que vous l'entendez? vraiment, je me priverais, pour faire plaisir à votre Majesté, d'aller dans le monde où mon esprit m'assure la plus haute place. Non, sur mon âme, ce serait laisser trop beau jeu à toutes ces précieuses, qui n'ont pour elles que le fugitif avantage de la jeunesse, qui se croient belles comme des astres, parce que des fats sans la moindre importance font la sottise de le leur dire. Vous avez l'air de prétendre que je n'ai pas le droit de m'habiller aussi bien et mieux que les autres: pourquoi donc, s'il vous plaît? Monsieur ne me trouve peut-être pas à son goût; mais je m'en rapporte plutôt au jugement du monde qu'au sien. On n'a pas besoin d'être une Vénus de Médicis, quand on a beaucoup d'esprit; sachez le, Monsieur, une femme spirituelle n'est jamais ni laide ni vieille.

—Ayez de l'esprit tant que vous voudrez, Madame, répondit Eliphaz, je vous le permets; de la jeunesse, de

la beauté, je vous en accorde autant que vous pouvez en avoir besoin. Mais de ridicules et fortes dépenses, je ne veux pas en attendre parler. Rappelez-vous que je ne donne jamais deux fois le même avertissement, et prenez garde.

La malheureuse écervelée ne tint aucun compte de la réprimande de son mari. Elle ne savait pas à quelle puissance redoutable elle s'attaquait, et elle osa croire (l'insensée!) qu'elle réduirait Eliphaz à lui demander grâce. Il ne fallut pas beaucoup de temps à celui-ci, pour se convaincre qu'il avait affaire à un de ces entêtements nés de la vanité, contre lesquels la raison n'a pas la moindre efficacité. "A moins de faire interdire cette folle, pensait-il, je me verrais bientôt dépouillé d'une dot considérabbe, et de ce mariage il ne restera qu'un monstre de laideur et de méchanceté. Mais le moyen d'obtenir une interdiction ? On m'objectera que Madame Eliphaz, loin d'avoir perdu l'esprit, en a plus que moi, et que ses dépenses doivent être proportionnées à son rang et à sa fortune. Il faut pourtant couper court à ces dilapidations."

Eliphaz se mit à jouer le rôle d'un homme qui se retire des affaires. En cela il se montrait d'autant plus habile, qu'il eut l'air de s'avouer vaincu, et de reconnaître que sa femme avait beaucoup d'esprit. Il s'inclina devant ses volontés, et alla au-devant de ses désirs.

Les anciennes rivales de Madame Eliphaz étaient devenues autant d'ennemies acharnées; elles ne pouvaient pas lui pardonner d'avoir trouvé un mari, et résolurent de lui faire une guerre à mort. Elle leur rendit sarcasme pour sarcasme; mais quoiqu'elle se crût énormément d'esprit, elle sentit qu'elle en apportait moins au combat que ses quinze ou vingt ennemies. Alors, elle eut recours à la calomnie, et mit tout en

œuvre pour les perdre de réputation. Elle parvint à faire douter de la vertu de quelques-unes d'entre elles, si bien qu'elle se flatta d'avoir remporté un triomphe décisif. Mais à un bal masqué où elle se trouvait, une de ses ennemies eut l'idée de prendre le même costume qu'elle, de se faire une bosse semblable à la sienne, et de cacher sa figure sous un masque fait sur commande et reproduisant grotesquement les traits de Madame Eliphaz. A peine fit-elle son entrée, que l'allusion sauta aux yeux ; les chuchotements commencèrent, et bientôt la banquière se sentit excessivement mal à l'aise. Son inexorable copiste exagéra ses ridicules avec tant d'art, que jamais comédie n'eut plus de succès. La femme d'Eliphaz expia cette nuit-là tout le mal dont elle pouvait s'être rendue coupable. On ne parla plus dans Genève que de ce bal masqué, et la femme d'Eliphaz n'osa plus paraître dans le salon. Dans sa rage elle se retourna contre son mari, et ne lui laissa pas de repos qu'il ne lui eût promis de renoncer à cette ville qu'elle exécrait, et de la conduire en France. C'était précisément ce que voulait Eliphaz; mais il s'était bien gardé de le laisser voir.

Dès les premiers jours de l'hiver, Eliphaz et sa femme faisaient leur apparition à Paris. On était alors en pleine Restauration. Les guerres de la République et de l'Empire avaient tellement moissonné la fleur de la nation, que les salons avaient complètement changé de physionomie ; on y voyait fourmiller les jeunes hommes dont Bellone n'avait pas voulu, comme on disait dans le style de l'époque. Les rachitiques, les rabougris, les malingres, les cagneux, les boiteux, les bossus tenaient une place importante dans la sphère du beau monde. La banquière de Genève ne se sentit plus de joie, quand elle se vit au milieu de cette foule de contrefaits. D'ailleurs à Paris, comme partout, la fortune est une draperie qui cache les

imperfections corporelles. La femme d'Eliphaz y fit sensation; elle trouva même des complaisants qui poussèrent le courage jusqu'à lui dire qu'elle était belle; si bien qu'elle entrevit, avec une joie impossible à décrire, des dangers pour sa vertu. Elle fit des envieuses, et fut accusée d'avoir un amant. Alors, son bonheur n'eut plus de bornes. Elle écrivit aux dames de Genève des lettres anonymes, pour révéler elle-même son intrigue amoureuse et donner le nom de son jeune séducteur.“ Elles sont capables d'en devenir enragées, se disait-elle; que ne donneraient-elles pas, pour m'enlever mon petit marquis.”

Chose étrange! le séjour de Paris avait commencé à modifier en bien la femme d'Eliphaz; son aventure galante acheva de la réconcilier avec le genre humain. Fière de son marquis, elle le promenait partout, et n'enviait plus personne. Elle reconnaissait de bonne foi que Madame Récamier était encore belle, et que Madame de Staël écrivait assez bien. Mais ce qui lui faisait trouver grâce auprès des gens sensés, c'est qu'elle se montra généreuse envers les indigents.

Pendant que cette tête de linotte se livrait aux extravagances de la vanité satisfaite, Eliphaz lui préparait un réveil effroyable. Réalisant sa fortune et celle de sa femme en valeurs portatives, il se disposait à passer en Amérique sous un faux nom. Un matin, il prétexta la nécessité d'un voyage à Genève, partit et ne revint plus. D'abord, sa femme ne recevant aucune nouvelle, écrivit lettre sur lettre à d'anciennes connaissances, et acquit bientôt la certitude que son mari n'avait été vu de personne à Genève. Quand elle eut besoin d'argent, elle apprit qu'Eliphaz n'avait rien laissé chez son banquier. Alors, elle comprit toute l'étendue de son malheur. Ceux qui s'étaient dits ses amis se retirèrent d'elle; il ne s'en

trouva pas un pour lui tendre une main charitable. Le petit marquis lui enleva sa dernière illusion ; il lui tourna le dos, en lui disant : " Je ne fréquente pas les aventurières." Chassée par son propriétaire, à qui elle demanda vainement une chambre au cinquième étage, elle tomba dans une misère abjecte. Exténuée de jeûne, d'insomnie, de fatigue, elle se traîna jusqu'à la porte d'un hôpital. O Providence ! la tortuosité de sa colonne vertébrale inspira un intérêt scientifique au chef d'un service de chirurgie. Il comprit que la malheureuse se mourait de faim, et, en considération de sa protubérance sur laquelle il se proposa de faire à ses élèves une leçon splendide, il eut pitié d'elle, lui fit donner un lit et deux portions. Une des filles de service étant morte, il la remplaça par elle. Après trois années de travail, de bonne nourriture et de tranquillité d'esprit, elle mourut à son tour. Son squelette fut conservé, pour faire partie d'un musée ostéologique. Elle eut l'honneur d'occuper un coin dans les annales de la science. Sa vie, qu'elle raconta tout entière au chirurgien en chef, offrait un exemple saisissant des vicissitudes humaines, et son épine dorsale une anomalie digne d'être décrite. Un jeune disciple d'Esculape, qui se servait aussi bien de sa plume que de scalpel, s'empara de ce *cas superbe* pour remplir deux colonnes d'une *Revue* médico-chirurgicale. Son article traversa les mers, et le hasard le fit tomber entre les mains d'Eliphaz, à New York. Aux premiers mots, il devina de qui il s'agissait. Il lut la partie historique de l'article, et prononça sur sa femme une oraison funèbre conçue en ces termes : " Sa bosse lui a pourtant rendu service ; elle fût morte de faim sans elle. Les voies de la destinée sont vraiment étonnantes."

Eliphaz, en quittant Paris, s'était dirigé vers Calais ; là, il s'était embarqué pour l'Angleterre, et avait gagné

Liverpool. Mais il avait déjà changé de nom ; il s'appelait Hénoch Jédésias sur le passeport qu'il s'était procuré à Paris. Toujours secondé par le sort, il traversa l'Atlantique, et vint s'établir à New York. Grâce à ce levier puissant nommé l'hypothèque, il parvint, après une longue convoitise, à s'emparer d'une maison dont la position lui paraissait admirable pour son genre d'affaires. En effet, elle était située dans le quartier des petites gens ; or, il savait que l'on gagne bien plus, en fin de compte, à exploiter le menu peuple, qu'à se lancer dans les hasards des grandes entreprises. " On ne devient pas riche avec les riches, se disait-il, mais avec ceux, qui, ne l'étant pas, sont obligés d'emprunter ; à ceux-ci on fait payer de gros intérêts, et, s'ils ne payent pas, on les saisit. Du temps, de la prudence et de l'inflexibilité, surtout de l'inflexibilité, avec ces trois choses on est sûr d'arriver au but.

CHAPITRE XIX.

Jédésias apprend qu'il est somnambule.

Rappelez-vous, cher ami, que je suis seul avec Hénoch Jédésias, dans son caveau. La bougie brûle dans le candélabre de bronze ; je suis assis en face de Jédésias ; le manuscrit de ses *Mémoires* est sous mes yeux. Comme le juge qui résume les faits d'une cause, à la cour criminelle, je viens de lui tracer le tableau de sa vie passée. Je suis arrivé avec lui à New York ; je le vois établir son centre d'opérations usuraires, dans le quartier du petit peuple. Me voici enfin au bout de mon récit rétrospectif : nous sommes au point où le fil déjà déroulé, se noue à celui qui se cache dans l'ombre de l'avenir.

Après une courte pause, je repris la parole.

" Ainsi, retranché dans cette maison, comme autrefois un baron dans son castel féodal, vous rançonnez impu-

nément le peuple. Fatalité terrible, inévitable, vous planez sur lui, vous ne le perdez pas de vue un seul instant ; car, il est votre débiteur, votre victime, votre proie. Par la puissance de l'argent, vous avez réalisé un esclavage pire que celui du nègre ; la loi protège, jusqu'à un certain point, le nègre contre la méchanceté du maître ; mais elle est votre amie, votre complice, et vous sert même de bourreau. Vous affamez des familles entières, vous les dépouillez de leurs dernières ressources, vous les réduisez au désespoir, à la folie, à la mort. Vous avez légalement fait plus de mal, que n'en fit jamais le plus redoutable assassin. Enfin, vous possédez une fortune fabuleuse, et vous avez ici, sous cette voûte, des richesses qui suffiraient à alimenter la population d'une grande ville. Mais vous êtes irréprochable aux yeux de la loi ; elle donne à chacun le droit d'user, d'abuser et de ne pas user de sa propriété. Malheureusement pour vous, il y a une autre justice que celle des hommes. Elle ne frappe pas toujours le coupable, il est vrai : pourquoi? je n'en sais rien ; c'est le secret de l'éternité. Mais quelquefois, secondée par le hasard, elle se fait sentir au moment où l'on s'y attend le moins, et alors malheur à celui qu'elle atteint ! car, elle est sévère et frappe à l'endroit le plus sensible.

—Qui êtes-vous donc ! dit l'usurier en m'interrompant; êtes-vous donc doué du don de divination ? Vous avez scruté ma vie dans ses moindres détails, suivi rigoureusement l'ordre des faits, interprété les motifs de mes actions, surpris mes pensées même à leur origine. Encore une fois, qui êtes-vous ? homme, ange ou démon ?

—Je suis, ô Jédésias, l'humble interprète de cette justice mystérieuse dont je viens de parler. Elle m'impose un mandat aussi pénible que sacré. Elle veut que je serve à l'accomplissement de ses desseins, afin que le

châtiment qu'elle vous inflige ait un témoin, pour le faire connaître aux hommes. Or, si j'osais la faire parler par ma voix, voici ce qu'elle vous dirait : Caïn, qu'as-tu fait ? les larmes de tes frères que tu as réduits à l'opprobre et à la mort, ont crié Vengeance ! Cette fortune, amassée au prix de tant de peines et de crimes, est maudite ; tu la verras s'échapper comme l'eau d'un torrent, et tu seras impuissant à la retenir ; tu mourras solitaire et misérable.

Oui, Jédésias, vous êtes frappé d'un mal incurable : votre sommeil n'est plus en repos, mais une résurrection nocturne, une folie périodique, un rêve insensé pendant lequel vous vivez d'une vie contraire à celle du jour. Vos songes sont des réalités, ils parlent tout haut, marchent, agissent, écrivent. Le Jédésias de la nuit est l'opposé du Jédésias du jour, il en est l'ennemi, le juge, le bourreau. Comprenez-vous maintenant le mot de l'énigme ?

Jédésias se leva à demi, et appuyant ses mains sur la table :

—Quoi ! serais-je somnambule ? demanda-t-il d'une voix étouffée.

—Quand les ténèbres et le silence enveloppent la ville, répondis-je, vous vous levez et commencez à vivre d'une autre vie. On dirait que votre volonté seule dort, et que tous les autres membres de votre intelligence sont asservis à une volonté étrangère et hostile. Vous revêtez je ne sais quel costume symbolique ; vous descendez dans ce caveau ; vous placez les crânes de Randal et de Noëmi sur cette table, et, à la lueur de ce candélabre, vous écrivez vos *Mémoires.* Quand vous avez fini un alinéa, vous le vendez à des éditeurs de New-York. Mais, il faut vous rendre justice ; vous êtes bien toujours Jédésias dans le prix que vous exigez. Que dis-je ? vous êtes alors plus Jédésias que jamais. Malheureusement, vous vous

payez à vos dépens ; vous croyez plonger vos mains dans les tonneaux de vos acheteurs, tandisque c'est dans les vôtres. C'est donc vous, ô Jédésias, vous-même, qui êtes ce merveilleux voleur, dont la puissance ne connaît pas d'obstacles, et qui pénètre jusqu'ici malgré les serrures des trois fortes portes destinées à protéger vos trésors.

A mesure que je parlais, les yeux du vieil avare se dilataient comme ceux du tigre qui voit approcher sa proie. Il ne respirait plus, tant il m'écoutait avec avidité. Si la récapitulation de ses crimes avait réveillé chez lui quelque remords, il n'y paraissait plus ; l'énergie de l'endurcissement lui était revenue avec l'espoir de recouvrer ses trésors.

—S'il en est ainsi, dit-il, s'il est vrai que vous m'avez suivi pendant mon somnambulisme, vous devez savoir où j'ai caché une partie de mon bien.

—Sans doute, répondis-je ; je vous l'ai annoncé dès le commencement.

—Hâtez-vous de me montrer l'endroit, s'écria-t-il.

—Eh bien ! sachez, lui dis-je, qu'il y a dans ce caveau un autre caveau, dernier retranchement de cette forteresse financière. Vous l'avez découvert pendant vos hallucinations nocturnes. Sitôt que vous rentrez dans votre état normal, tout s'évanouit, et, du même coup, vous oubliez le second caveau et les trésors que vous y avez descendus. C'est là que vous avez enseveli votre bijou, la sultane de vos richesses, votre bien-aimée Rébecca. Rallumez votre lanterne, je vais vous montrer l'endroit.

Il faut renoncer à peindre l'effet que ces paroles produisirent sur l'avare. Au nom de Rébecca, à l'idée de la favorite bientôt retrouvée, sa face s'illumina d'un tel éclat qu'on l'eût pris pour un être surnaturel. Un père, qui, après avoir longtemps pleuré sa fille, la verrait sortir du tombeau brillante de vie et de jeunesse, ne montre-

rait pas une joie plus rayonnante. Il tremblait de tous ses membres, sa respirarion était bruyante et saccadée, sa voix chevrotait.

—Tenez, dit-il, en me présentant la lanterne; montrez-moi le chemin.

Je le conduisis dans l'angle le plus obscur du souterrain.

—C'est ici, lui dis-je.

Il ne me donna pas le temps d'en dire davantage. Se précipitant sur la pierre que je lui désignais, comme s'il eût voulu la dévorer, il la souleva, la jeta avec une force surhumaine loin de l'entrée, et franchit en trois bonds l'espace qui le séparait de Rébecca. A la vue de son trésor retrouvé, il poussa un cri semblable au hurlement horrible que fait entendre la hyène quand elle découvre de quoi assouvir sa faim. Non, de ma vie je n'oublierai ce cri, cette espèce de sanglot aigu et féroce; si le corps de sa mère s'était trouvé sur son passage, il eût marché dessus. Que dis-je? il eût écrasé l'humanité tout entière, pour arriver à son or. Il le répandit par terre, il le palpait à pleines mains, s'agenouillait dessus, lui parlait, lui prodiguait les paroles les plus tendres, et gémissait de joie. Il pressait Rébecca contre sa poitrine, la couvrait de baisers, et répétait sans fin : Ma fille, ô ma chère fille, ma bien-aimée Rébecca.

Le malheureux, pensais-je, jusqu'où l'amour de l'or l'a-t-il conduit! Cet amour effréné a identifié son âme avec la matière brute, il l'a fait passer tout entière dans ce métal; patrie, famille, amitié, amour, il lui a fait tout renier, et l'a fait tomber, de crime en crime, de bassesse en bassesse, dans un avilissement si profond qu'on chercherait en vain des paroles pour en donner une juste idée.

Enfin, Jédésias remonta. Il parut surpris de me voir, il m'avait oublié. Je le vis faire un effort pour rassem-

bler ses idées, et se rendre compte de la présence d'un étranger dans le sanctuaire de ses richesses. Tout à coup son front se rembrunit, ses yeux lancent sur moi un regard farouche.

—Holà! revenez à vous, maître Jédésias, m'écriai-je; je devine votre pensée. Mais je ne suis ni Randal ni Miphiboseth; je vous connais, moi. Je vous avertis que si vous faites la moindre tentative contre ma personne, il vous en adviendra du mal. Rappelez-vous que je suis armé, et que j'ai le poignet plus fort que vous. Marchez devant moi, sortons de cette caverne.

L'avare sourit amèrement comme un homme désappointé. Il ne songea même pas à se défendre de la mauvaise pensée que je lui supposais; mais abandonnant sur le-champ toute idée de violence, il éteignit le candélabre, prit la lanterne, et me fit signe qu'il était prêt à sortir. Il me vit rouler le manuscrit et le mettre dans ma poche. Changeant alors d'attitude, il s'inclina humblement, et me supplia de ne pas faire usage contre lui des révélations écrites de sa main.

—Rassurez-vous, lui dis-je; je garde ces *Mémoires* comme un document précieux; je vous promets de ne les montrer à personne tant que vous serez en vie. D'ailleurs, quand je pourrais vous livrer à la justice des hommes, croyez-vous que je le ferais? Non, certes; l'intervention d'une autre justice me paraît trop manifeste en tout ceci, pour que j'ose apporter le moindre obstacle à son cours. C'est elle, vous dis-je, qui, la nuit, vous livre à ces étranges illusions qui vous rendent le bourreau de vous-même.

—Je vous dois des remercîments, dit Jédésias; grâce à vous, j'ai retrouvé ce que je croyais perdu sans retour. Vous m'avez rendu un service encore plus grand; maintenant je connais la cause du mal, j'y remédierai.

—Je ne pense pas que vous y parveniez ; j'ai déjà bien réfléchi sur ce qu'il y aurait à faire ; j'avoue que je n'ai rien trouvé de satisfaisant.

—C'est possible, répliqua Jédésias ; mais moi, qui suis intéressé dans l'affaire, je saurai me tirer d'embarras.

—Nous verrons bien, Monsieur Jédésias.

Les trois portes se refermèrent successivement derrière nous, et enfin je respirai un air pur en retraversant le jardin. L'aube commençait à peine à colorer l'horizon. Je saluai froidement et cérémonieusement Monsieur Jédésias, sans lui toucher la main, et me dirigeai vers mon hôtel. Rentré dans ma chambre, je me jetai sur mon lit, et goûtai un repos dont mon corps et mon esprit avaient grand besoin.

(A continuer.)

Séance du 24 Fevrier 1893.

Presidence de M. Alcée Fortier.

M. Gustave Soniat, invité, assiste à la réunion.

A huit heures la séanne est ouverte.

M. le président annonce officiellement la mort du général Beauregard, et donne une esquisse de sa carrière militaire, et fait ressortir ses titres à la reconnaissance et aux regrets de ses collègues de l'Athénée.

M. Adolphe Schreiber propose que l'allocution de M. Fortier soit transmise à la famille de l'ex-président de l'Athénée, et qu'elle soit accompagnée d'une lettre de M. le Secrétaire perpétuel. Il demande, en outre, que les paroles de M. le Président soient insérées dans la livraison du 1er mars.

Cette double proposition est mise aux voix et adoptée.

M. le Secrétaire dit qu'il a reçu deux manuscrits pour le concours de 1892, et que le moment est venu de nommer les membres du comité qui devra les examiner.

MM. Schreiber, Rouen, Grima, Doussan, sont nommés de cette commission dont MM. Alcée Fortier et Alfred Mercier font partie *ex-officio* ; M. Fortier en est le président.

M. le Dr. Devron expose les recherches qu'il a faites au sujet des divers portraits de Christophe Colomb. Ces portraits sont nombreux, et ont été reproduits par la photogravure ; aucun d'eux ne ressemble aux autres. Il y en a deux sur lesquels on reconnaît le type italien ; mais ce sont deux figures entièrement différentes l'une de l'autre. Le travail dont l'Athénée entend la lecture, est une exploration poursuivie avec un soin minutieux et appuyée sur des preuves écrites. M. le Dr. Devron s'était proposé de résoudre un problème historique, auquel la prochaine exposition de Chicago donne un intérêt d'actualité ; la conclusion négative à laquelle il aboutit, ne justifie que trop l'épigraphe qu'il a mise en tête de son Etude : *De todas las cosas seguras la mas segura es dudar.*

M. Gustave Soniat est élu membre actif.

Séance du 10 Mars 1893.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

A huit heures la séance est ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 24 février est lu et adopté.

M. le Président invite M. Soniat à préparer quelque communication pour la prochaine réunion.

M. Soniat répond que si ses occupations le lui permettent, il le fera avec plaisir.

M. Grima dit que l'Hon. René Beauregard l'a prié de vouloir bien remercier l'Athénée de la lettre qui lui a été adressée à l'occasion de la mort de son père, et qu'accompagnait une copie des paroles prononcées par M. le Président, à la séance du 24 février.

M. le Secrétaire propose de procéder tout de suite au dépouillement de la correspondance, et à l'énumération des publications reçues, afin que le reste de la séance soit consacré à entendre l'Etude de M. le Président sur Madame de Lafayette. Cette motion est adoptée.

M. le Secrétaire de l'Institution Smithsonienne accuse réception du volume 3 des comptes-rendus de l'Athénée pour l'année 1892, et en exprime ses remerciements.

M. le Président donne lecture de son Etude sur Madame de Lafayette.

L'ajournement est prononcé.

Séance du 24 Mars 1893.

Présidence de M. Alcée Fortier.

A huit heures un quart la séance est ouverte.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars.

La parole est à M. G. V. Soniat pour lire un travail sous ce titre : "L'histoire de l'agriculture en Louisiane."

L'Etude de M. Soniat amène MM. Grima et Fortier à parler de l'exploitation des grands domaines en Loui-

siane depuis les premiers temps de la fondation de la colonie jusqu'à l'époque de la guerre de sécession. Tout est bien changé ; comme M. Soniat l'a fait remarquer, la prospérité du pays dépend désormais de la division du sol ; la culture en détail et le fermage se substituent, par la force des choses, aux travaux des grandes habitations d'autrefois. Comme type des anciennes propriétés, M. Fortier cite celle de son aïeul M. Valcour Aime ; c'était, pour ainsi dire, un petit monde, où l'on trouvait réunies toutes les productions de la terre et de l'industrie. On gardera le souvenir de ce dîner auquel le riche planteur invita ses nombreux amis, et où tout ce qui fut servi provenait des champs de l'habitation, de ses jardins et de ses serres, même le café et les ananas.

Lecture et adoption du rapport du comité d'examen.

MM. Adolphe Schreiber et Alfred Mercier sont chargés de s'occuper de la partie musicale de la prochaine solennité.

M. le Secrétaire dit qu'il a reçu une réponse des membres de l'Union Française, et que la salle est mise à la disposition de l'Athénée pour le dimanche, 23 avril.

M. le Dr. Devron présente des publications faites par M. Quaritch au moyen de la photogravure, et que l'on peut se procurer à bon marché. L'une de ces publications contient la lettre que Christophe Colomb adressa aux souverains d'Espagne, le 15 février 1493. Il l'avait écrite en espagnol ; elle fut traduite en latin à Rome, et c'est cette traduction imprimée que reproduit la photogravure de M. Quaritch.

M. le Dr Devron dit quelques mots des voyages et des écrits d'Améric Vespuce. Il exonère la mémoire du navigateur florentin accusé d'avoir, par supercherie, donné son nom au monde nouveau, qui, en toute justice, devait porter celui de Colomb.

Améric Vespuce était aimé et estimé de Colomb, et l'on ne retrouve rien, dans ses écrits, qui vienne à l'appui de l'accusation portée contre lui. Ce fut indirectement, et par un singulier caprice du hasard, que le nom d'Améric fut donné au Nouveau-Monde. En 1507, Martin Waldzemuller, autrement en latin Hylacolymus, publie à Saint-Dié un livre intitulé *Cosmographiæ introductio*, dans lequel il propose de donner le nom d'Amérique à la partie du globe nouvellement découverte, et dont le navigateur florentin avait parlé dans ses relations de voyage. En 1509, un traité de géographie paru à Strasbourg, se conforme à la proposition d'Hylacolymus; en 1520, une édition de la Géographie de Claude Ptolémée s'imprime à Bâle, accompagnée d'une carte du nouveau-monde avec le nom d'Amérique.

Quelques années plus tard, des géographes mieux renseignés, voulurent remplacer le nom d'Améric par celui de Colomb. Mais il était trop tard, déjà beaucoup d'écrivains avaient adopté le nom primitivement proposé par Waldzemuller, la tentative de réparation fut un effort stérile, l'erreur triompha.

Séance du 14 Avril 1893.

Présidence de M. Alcée Fortier.

A huit heures la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le Dr. G. Devron dit que M. E. Zay a écrit un ouvrage sur les monnaies ayant cours dans les colonies françaises. L'auteur n'ayant pas eu connaissance de l'arrêt du 31 octobre 1726 sur la monnaie de cuivre en Louisiane,

il lui a adressé une lettre pour lui communiquer les informations qu'il donnait à l'Athénée, à ce sujet, dans la séance du 12 avril 1889. M. E. Zay, répondant à M. le Dr. Devron, le remercie des renseignements qu'il en a reçus, et dit combien il est heureux de les posséder.

Lettre du trésorier de la Société d'acclimatation de France, accusant réception de la quotité annuelle de l'Athénée Louisianais.

M. le Président avait écrit à M. le sénateur White, pour le prier de vouloir bien faire admettre l'Athénée parmi les associations qui seraient désireuses d'avoir le prochain recensement qui sera publié par le Gouvernement des Etats-Unis. M. White répond qu'il s'empressera de faire inscrire la demande de M. le Président.

Dans une intéressante lecture qui occupe la seconde partie de la séance, M. le Président parle de George Sand, et donne une idée genérale de son œuvre littéraire, en insistant toutefois sur les productions qui caractérisent chacune de ses différentes manières.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE.

Le dimanche, 23 avril, l'Athénée tenait sa séance publique annuelle: jamais la salle de l'Union Française ne fut occupée par une plus nombreuse et plus brillante assistance.

A une heure et quelques minutes, M. le Frof. Alcée Fortier, Président, ouvre la séance en prononçant une allocution dans laquelle il rappelle le motif qui a présidé à la fondation de l'Athénée Louisianais, et les moyens employés pour arriver au but que ses fondateurs se sont proposé.

Le programme, inséré ci-dessous, donnera aux personnes qui n'assistaient pas à la fête, une idée de l'ordre dans lequel se sont succédé les éléments littéraires et artistiques dont elle se composait.

Les invités ont manifesté dans cette solennité, comme dans toutes celles qui l'ont précédée, leurs sympathies pour l'Athénée, et, avec le goût et la délicatesse des assemblées de bon aloi, les impressions produites sur eux.

CONCOURS DE 1892.

PROGRAMME.

1. Allocution..............Prof. A. Fortier, Président.
2. Polonaise—solo pour hautbois,
   (arrangé par A. Doucet)............A. Doucet.
3. Conférence......................Dr. Alfred Mercier.
4. "Vocal Solo"...................Miss Amie Seawell.
5. Chanson polonaise pour violon,
   (Wieniawski)............Henry Wehrmann, Jr.

Comité de Réception.

DR. F. LARUE............Président.

DR. F. J. CHALARON,	JULES WOGAN,
H. DE LAVERGNE,	E. J. BARNETT,
N. ROUX,	F. JOUBERT,
G. POLLOCK,	J. BUDDECKE,
DR. S. DELAUP,	PROF. H. L. DUCROCQ,
G. GRIMA,	L. C. QUINTERO.

Allocution.—M. le Prof. Alcée Fortier, Président.

Mesdames et Messieurs,

L'Athénée Louisianais fut fondé en 1876 pour s'occuper des choses de l'esprit et pour contribuer à conserver la langue française en Louisiane. Dans ce but fut établi en 1878 un concours annuel, et en janvier 1879, eut lieu la première séance publique de notre société. Depuis

ce temps nous avons eu tous les ans une fête littéraire et artistique et souvent aussi des conférences publiques à différentes époques de l'année. Nous avons eu le plaisir de décerner des médailles d'or à un grand nombre de lauréats qui ont pris part à notre concours littéraire et nous pensons que dans l'avenir bien des personnes encore remporteront le prix que nous offrons pour la meilleure composition française écrite en Louisiane.

Il y a quelques mois, cependant, nous avons pensé que nous atteindrions plus sûrement notre but en établissant, outre notre concours régulier, des prix pour les élèves dans les écoles, et nous avons offert trois médailles d'or, une à l'école de l'Union Française, et une à chacune des deux Ecoles Publiques Supérieures des jeunes filles à la Nouvelle-Orléans. Notre prix sera décerné, non à l'élève qui saura le mieux le français, mais à celle qui aura fait le plus de progrès et qui aura montré le plus d'application à l'étude du français. De cette manière nous espérons encourager beaucoup l'étude de cette langue et en étendre considérablement l'influence dans les familles.

Le concours de 1891 et celui de 1892 n'ont pas répondu à notre attente et nous n'avons de lauréat ni pour l'un ni pour l'autre. Ceci ne doit pas nous étonner, car ce fait s'est produit partout dans toutes les sociétés. Il arrive souvent qu'à l'Académie Française et ailleurs des prix ne sont pas décernés. Nous savons qu'il y a en Louisiane beaucoup de personnes qui écrivent très bien et nous sommes convaincus, je le répète, que nous aurons encore bien des lauréats à couronner. Nous croyons que notre œuvre est durable, nous savons que nos intentions sont patriotiques, et nous faisons encore appel à nos amis pour nous aider en se joignant à nous. Nous avons perdu, depuis notre dernière séance publique,

deux membres dévoués, deux amis sincères, deux Louisianais distingués, le juge Théard et le général Beauregard, et nous regrettons vivement leur perte. D'autres membres, cependant, ont remplacé ceux qui ont disparu, et nous aussi serons remplacés à notre tour. C'est ainsi dans la vie; nous n'avons qu'une courte existence, mais il faut tâcher de la rendre utile. Nous entreprenons une œuvre que nous croyons bonne, nous y consacrons notre zèle et notre énergie et nous comptons sur nos successeurs pour la continuer. Espérons donc que notre société durera encore longtemps et qu'un grand nombre de nos compatriotes nous témoigneront leur sympathie en entrant dans nos rangs et en participant à nos travaux.

Je vais vous lire le rapport du comité d'examen pour le concours de 1892 :

" Le sujet choisi pour le concours de 1892 était celui-ci : ' De la part prise par les créoles dans les événements historiques de la Louisiane.' On pouvait espérer que ce choix offrant un intérêt local et patriotique, serait accueilli avec empressement par les personnes qui aspirent à gagner le prix que l'Athénée a institué pour encourager l'étude de la langue française. Deux manuscrits nous ont été adressés. La commission nommée pour en prendre connaissance, regrette d'avoir à déclarer que ni l'un ni l'autre ne réunissent les conditions requises pour que la récompense promise leur soit accordée. Toutefois, on doit tenir compte à leurs auteurs de leur bonne volonté ; nous les en remercions, et les engageons à ne pas se décourager. Seulement, qu'ils veuillent bien se rappeler que pour écrire dans une langue quelconque, il faut d'abord connaître à fond les règles qui la gouvernent. Il ne suffit pas d'avoir des idées ; il importe essentiellement d'en conformer l'expression aux exigences de l'orthographe et de la syntaxe.

"La langue française n'est pas plus difficile que les autres ; avec un peu d'étude on a bien vite fait de se rendre maître des principes qui la régissent. Quant au style, on l'acquiert en lisant les bons écrivains, et surtout en s'habituant à trouver les mots et la manière de les disposer qui traduisent le mieux ce que l'on veut dire."

Mesdames et messieurs, la séance est ouverte. Vous aurez le plaisir d'entendre d'excellente musique et une savante et intéressante conférence par notre secrétaire, M. le Dr. Alfred Mercier.

Conférence. — M. le Dr. Alfred Mercier.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Quand un peuple a rempli un rôle important dans l'histoire de la civilisation, on aime à en connaître l'origine, à saisir le secret de sa grandeur future. Il est intéressant de voir quels étaient, à leur début, ces Romains qui devaient conquérir l'Italie, et, après l'Italie, tout le monde connu des anciens. Considérons-les, d'un coup d'œil rapide, dans leurs mœurs publiques et privées, dans leur manière de penser et d'agir. C'est un sujet digne de fixer l'attention de tous les esprits avides de s'éclairer sur le passé de l'Humanité. Il a un attrait spécial pour nous qui parlons ici le français ; car, la langue française est directement la fille de la langue latine, et parmi les divers idiomes issus de celle-ci, c'est elle qui ressemble le plus à sa mère. Nous sommes les descendants de ces Gaulois à qui Rome imposa ses lois, sa langue, sa tournure d'esprit. Les Romains sont nos aïeux intellectuels ; tout ce qui touche à leur manière d'être primitive, est donc pour nous un souvenir de famille, une sorte de tradition intime qu'il est utile d'interroger de temps en temps.

Rome, à son début, ne fut qu'une poignée d'hommes réunis sous un chef audacieux et entreprenant, qui les établit un peu au-dessous de l'endroit où deux fleuves, le Tibre et l'Anio, après s'être rencontrés, forment un seul cours d'eau qui va se jeter dans la mer, en face de la Sardaigne et de la Corse. Cette bande d'aventuriers fonda une ville, en proclamant qu'elle offrait un asile à tous les fugitifs qui s'y présenteraient. C'était bien hardi; car, la cité naissante avait pour voisins des peuples déjà fortement organisés, très-belliqueux, et c'était s'exposer à leur vengeance que d'accueillir les débiteurs, les esclaves, les repris de justice qui leur échappaient. Cependant, ce ne fut pas de là que sortit la première guerre que les Romains eurent à soutenir. Quand on veut éclaircir un mystère, on a coutume de dire: " Cherchez la femme." On n'a pas besoin de la chercher, quand on veut se rendre compte des premières hostilités qui éclatèrent entre Rome et son plus proche voisin; elle est toute trouvée. Les habitants de la ville nouvellement fondée, ne se recrutant pas assez vite par l'immigration, et se doutant bien qu'ils éprouveraient un refus s'ils demandaient à leurs voisins leurs filles en mariage, prirent, pour se procurer des femmes, une résolution extrême, une vraie résolution de brigands. Ils donnèrent une fête à laquelle furent invités les habitants d'une ville des Sabins située sur le mont Quirinal, à une petite distance de l'emplacement occupé par les nouveaux venus. Chaque Romain, en causant avec les jeunes Sabines, eut le loisir de fixer son choix. A un signal donné par Romulus, ses compagnons saisissent les étrangères, les enlèvent, et courent les enfermer dans leurs maisons. Les Sabins se retirent, la rage dans le cœur, et ne tardent pas à se présenter les armes à la main, pour délivrer les captives, et venger l'affront qu'ils ont reçu. Les jeunes

Sabines, sommées de réintégrer le domicile paternel, ne se montrent nullement empressées de renoncer à leurs ravisseurs. Alors, une lutte furieuse s'engage; les Sabines accourent, échevelées, se précipitent entre les combattants, et, à force de cris, de larmes et de prières, arrêtent l'effusion du sang.

La paix est faite sur un pied d'égalité : les deux petits peuples n'en forment plus qu'un; le mont Quirinal est incorporé dans les limites de la ville de Romulus, et par là Rome a doublé sa force.

Des savants, nous le savons bien, ont renvoyé l'enlèvement des Sabines au chapitre des légendes. Si c'est une légende, il faut convenir qu'elle n'a rien de surnaturel : des hommes qui enlèvent des femmes, parce qu'ils n'en ont pas, quoi de plus ordinaire ? cela s'était vu avant la naissance de Rome, et s'est vu plus d'une fois depuis sa fondation.

En ces temps reculés, l'Italie centrale était occupée par quantité de villes généralement assises sur des collines ou des montagnes, et fortement retranchées ; c'étaient, en quelque sorte, autant de repaires, d'où des hommes armés sortaient à l'improviste, pour faire des razzias sur le territoire du voisin. Le vainqueur chargé de butin, et poussant, de la pointe de sa lance, des prisonniers et des troupeaux, rentrait dans l'enceinte de sa ville. Les prisonniers constituaient la meilleure part du butin ; on les faisait travailler, ou on les vendait ; la vente de ces captifs était le moyen le plus prompt de s'enrichir.

Dans de pareilles conditions, rien n'est moins assuré que la liberté individuelle : vainqueur aujourd'hui, on sera peut-être vaincu demain ; le maître à son tour devient esclave. En temps ordinaire, le laboureur travaillant aux champs est exposé à être la proie de marau-

deurs, qui vont à la chasse de l'homme, comme cela se pratiquait encore tout dernièrement dans le Dahomey. Que si les voyant venir de loin, il leur échappe, en fuyant avec sa femme et ses enfants, sa ferme est pillée, puis incendiée. C'est la misère arrivant comme un coup de foudre. Que fera-t-il pour ne pas mourir de faim, lui et sa famille ? ou il emprunte en donnant un gage sur son coin de terre, ou il s'enrôle dans l'armée qui s'assemble pour entrer en campagne ; il se dédommagera aux dépens de l'ennemi, si celui-ci est défait.

Il n'y avait qu'un moyen de se soustraire à cette vie d'incertitude et d'anxiété, c'était d'être toujours vainqueur. Les Romains reconnurent cette nécessité, et l'acceptèrent héroïquement. Ils n'estimaient que deux choses, l'agriculture et la guerre ; ils laissaient dédaigneusement les métiers et les arts aux esclaves et aux étrangers. Romulus avait divisé son peuple en trois classes : en haut les patriciens qui occupaient toutes les magistratures, et gouvernaient l'Etat ; au-dessous d'eux les plébéiens, et au dernier rang les esclaves. Un sénat, interprête de l'esprit politique de l'aristocratie, décidait de la paix ou de la guerre. Il ordonnait en maître absolu des levées d'hommes, et en choisissait les chefs dans ses propres rangs. Le plébéien enrôlé était soumis à une discipline inexorable. Il marchait au combat en se disant qu'il fallait vaincre, vaincre à tout prix ; il savait que le sénat n'accepterait jamais la paix d'un ennemi vainqueur. Une armée romaine, défaite, recommençait la lutte avec un redoublement d'énergie, et la continuait jusqu'à ce qu'elle restât définitivement maîtresse du champ de bataille. Le sénat gardait une partie du territoire de l'ennemi, et y envoyait une colonie militaire. Chaque nation conquise entrait dans l'orbite du peuple romain, et lui fournissait de nouveaux soldats.

Grâce à cette politiqe, suivie pendant des siècles avec une constance inébranlable, Rome soumit et s'assimila l'Italie depuis les Alpes jusqu'au détroit de Messine. Les puissances étrangères, inquiètes de cette extension toujours croissante, entreprirent de l'arrêter; Rome se vit obligée, pour sa propre conservation, de répéter contre elles ce qu'elle avait fait contre les différentes populations de la péninsule italique. La logique irrésistible des faits la mit dans la nécessité d'agrandir sans cesse l'horizon de sa domination, jusqu'à ce qu'elle arrivât à ces lointaines limites qui devaient embrasser ce que l'on a appelé l'empire ou le monde romain.

Mesdames et Messieurs, c'est une chose d'une importance capitale pour un peuple, comme pour un individu, de savoir, dès le commencement, ce qu'il veut et où il va. Le peuple romain, en entrant dans la carrière où il devait avancer avec tant de vigueur et d'éclat eut une notion exacte de ses aptitudes, et la prescienee instinctive de sa destinée. Virgile, le grand poète qui s'était identifié si intimement avec l'esprit des ancêtres de sa patrie, le définit en termes bien clairs, quand il fait descendre son héros dans la demeure souterraine des morts, et que l'ombre du vieil Anchise, dans un entretien avec son fils sur l'avenir de leurs descendants, s'exprime en ces termes : "D'autres, oui je le crois, sauront mieux couler des statues de bronze qui sembleront respirer, extraire du marbre des visages vivants, parler avec plus d'éloquence, décrire les mouvements du ciel et le lever des astres. Toi, Romain, pense à gouverner les nations, là est ton rôle; impose-leur les lois de la paix; épargne le vaincu, abats l'orgueilleux."

Quel était, dans sa vie privée, ce Romain si fier et si redoutable au dehors? la discipline de son intérieur répondait-elle à celle des camps? Elle était encore plus

sévère. Chaque famille était en réalité une petite monarchie, où le père dominait en maître absolu ; il pouvait dire avec raison : " La famille, c'est moi, moi seul." Sa femme, ses enfants, ses esclaves, n'étaient pas des personnes ; c'étaient des choses, c'était sa propriété ; il avait sur eux droit de vie et de mort. Il n'était pas nécessaire que la femme eût violé la foi conjugale, pour qu'il la condamnât au dernier supplice ; il suffisait qu'elle eût dérobé les clés de la maison, ou bu le vin de son mari. Il va sans dire que le père mariait ses fils et ses filles selon son bon plaisir. Il les vendait, s'il manquait d'argent pour faire face à ses obligations. Le fils, dans aucun cas, ne pouvait se soustraire à l'autorité du père, occupât-il une des plus hautes fonctions de l'Etat. Qu'il fût sénateur, consul, dictateur même, s'il commettait un méfait, la main paternelle s'appesantissait sur lui ; il était saisi, ramené chez son père, et là jugé et exécuté.

Ces droits du père vous paraissent exorbitants, atroces. Rassurez-vous, le temps les modifiera. Le pouvoir absolu nest pas plus éternel dans les familles que dans les gouvernements ; tôt ou tard l'homme conquiert sa liberté individuelle et l'égalité des droits civiques.

A l'époque dont nous parlons, les mœurs romaines admettaient trois formes de mariage : ou le père achetait la jeune fille qu'il désirait unir à son fils ; ou le jeune homme et la jeune fille s'engageaient l'un envers l'autre, en mangeant ensemble ce que l'ou appelait le gâteau sacré ; cette seconde manière était en usage surtout dans la classe aristocratique. La troisième facilitait beaucoup la formation du lien conjugal, en reconnaissant comme légale l'union du jeune romain et de la jeune romaine, qui, par suite d'un libre accord, avaient vécu, pendant un an, sous le même toit. Ce temps exigé pour la consécration de leur union, fut, plus tard, considérablement abrégé, et réduit enfin à trois jours.

Le cérémonial des noces était le même dans les trois cas. La mariée n'entrait pas de plain pied dans la maison de son époux ; on lui faisait franchir le seuil de la porte, sans qu'elle le touchât, en la portant. C'était une manière symbolique de rappeler l'enlèvement des Sabines. Ce n'est pas tout ; on partageait ses cheveux avec un fer de lance, et c'était encore un symbole pour lui faire comprendre, que, comme les Sabines, elle était conquise par son mari, et devenait sa propriété.

La maison du Romain n'était pas comme les nôtres, ouverte sur toutes les faces, et livrant passage aux regards des curieux. Il aimait à être chez lui ; sa demeure formait un carré long, avec une cour intérieure ; la lumière et l'air y venaient d'en haut. Entre la porte d'entrée et la rue, il y avait un vestibule où attendaient les clients. De là on passait à l'*atrium*, portique intérieur et couvert ; et tout d'abord un sentiment de respect s'imposait à celui qui entrait, à la vue des autels domestiques près desquels se tenaient la mère de famille, les enfants et les esclaves. La matrone présidait aux travaux de ses servantes, et donnait l'exemple en filant elle-même de la laine. On vivait ainsi et on travaillait en toute sécurité, persuadé que les dieux protecteurs de la maison, les Pénates et les Lares, veillaient au bien-être et à la paix de la famille, pourvu qu'on leur rendît les honneurs qui leur étaient dûs. Aussi, leurs autels étaient-ils entretenus avec le plus grand soin. Ces autels étaient en terre cuite, modelés avec un art encore imparfait, ornés de figures en relief représentant les génies protecteurs de la maison, et placés de telle sorte que les membres de la famille pussent se mouvoir facilement à l'entour. Ils étaient quelquefois très petits, leur dimension n'excédant pas celle de nos fourneaux à repasser. Leur face supérieure était légèrement concave; on y brûlait des parfums.

A côté des autels des Pénates et des Lares, étaient ceux des Mânes. Les Mânes étaient les ombres des parents morts. A Rome, comme en Grèce et dans tant d'autres pays, on ne croyait pas que l'homme, en rendant le dernier soupir, mourût tout entier. Il continuait à vivre d'une autre vie dans la solitude et le silence de son tombeau. L'ombre invisible de l'ancêtre flottait dans l'air que respiraient ses descendants ; elle leur inspirait de sages pensées, et leur révélait les principes sur lesquels ils devaient régler leur conduite pour atteindre la fortune et le bonheur. Ce culte des aïeux avait quelque chose de vraiment touchant ; il perpétuait le lien des familles à travers les siècles ; on vivait dans le passé avec ceux qui n'étaient plus ; on vivait dans le présent avec leurs ombres bienveillantes et secourables ; on marchait avec confiance, guidé par leurs conseils, vers l'avenir toujours voilé d'incertitude.

Le Romain se faisait un devoir sacré de rendre aux morts les honneurs de la sépulture ; les en priver était commettre un crime inexpiable. L'ombre de celui dont les ossements n'avaiet pas été réunis, par des mains pieuses, dans l'urne funéraire, errait sans repos sur la surface de la terre, ou dans ses sombres cavernes, pendant cent ans, avant de pouvoir entrer dans le séjour tranquille des Champs-Elysées. La nuit, on l'entendait gémir dans la campagne. Elle pénétrait jusque dans les rues des villes endormies ; ses clameurs lamentables interrompaient le repos des familles qu'elles frappaient d'épouvante. Ces cris lugubres et menaçants annonçaient qu'une maladie sévirait prochainement sur les troupeaux, et que les champs ne produiraient pas de moisson.

Dans la naïve croyance de ces temps lointains, il fallait aussi nourrir les morts. Après avoir orné les tombeaux de feuillage, on y déposait des gâteaux composés

de farine et de miel, et l'on faisait des libations de vin et de lait. Les Mânes, bien qu'invisibles aux regards des vivants, assistaient à ces pieuses cérémonies, et emportaient ces mets, offerts pour leurs repas dans le séjour paisible des ombres. Il arrivait parfois que de misérables affamés se glissaient furtivement, à travers les ténèbres, jusqu'auprès des tombeaux, et dévoraient, à leurs risques et périls, les aliments destinés aux morts.

De même que Rome avait des dieux protecteurs du foyer domestique, de même elle en avait pour le salut et la prospérité de l'Etat. A ceux-ci on consacrait publiquement des temples; chaque dieu, chaque déesse, avait le sien desservi par des prêtres spéciaux. De ces différents cultes celui de Vesta était le plus important. Ce culte était symbolisé par le feu considéré comme l'élément le plus pur. Des vierges, choisies dans les rangs de l'aristocratie, entretenaient, jour et nuit, le feu sacré sur l'autel de la pudique déesse. L'avenir, l'existence même de la patrie dépendait de la perpétuité de ce feu.

Le plus grand honneur auquel un patricien pût aspirer, était de voir une de ses filles vouée au culte de Vesta. Il choisissait celle qui, à l'âge de six à dix ans, promettait le plus de joindre la beauté du corps à celle d'une âme d'élite. Quand, par suite de la retraite ou de la mort d'une des Vestales, il y avait une place à occuper dans leur collége, on réunissait vingt fillettes présentant les qualités requises, et le sort désignait celle qui était appelée à entrer dans l'ordre des prêtresses gardiennes du salut et de la gloire de Rome. Le grand prêtre, la prenant par la main, lui disait: "Je t'emmène; tu seras prêtresse de Vesta, et tu accompliras les rites sacrés qu'exige le salut du peuple romain." Il la conduisait à la demeure sacerdotale, où elle était reçue par ses sœurs en religion. Ses cheveux tombaient sous le tranchant des ciseaux ; on

l'habillait de blanc; un voile plissé sur le haut du front, enveloppait sa tête, se nouait à la nuque, et descendait jusqu'au jarret. Son costume se composait d'une jupe, d'une tunique d'où sortaient ses bras nus, et d'un manteau léger qui la couvrait de la tête aux pieds. Désormais, elle ne vivait plus, pendant trente ans, que d'une seule pensée—contribuer, avec un zèle infatigable à l'entretien du feu sacré.

Vous le voyez, le vœu de la vestale n'était ni volontaire ni perpétuel. C'était son père, qui, de son autorité souveraine, l'attachait au service de la déesse pendant trente ans. Au bout de ce temps, elle pouvait rentrer dans le monde, et se marier. Mais alors elle touchait à la quarantaine; c'était un peu tard pour commencer la mission de mère de famille. D'ailleurs, l'ancienne prêtresse qui usait de ce droit, s'aliénait l'estime publique. Aussi les vestales, arrivées au terme de leur service, continuaient-elles généralement de vivre parmi leurs compagnes; dégagées de toute responsabilité en ce qui concernait le feu sacré, elles trouvaient de l'emploi dans les occupations domestiques du temple. Quant à celles qui prenaient leur retraite, sans toutefois renoncer à leur vœu de chasteté, on peut croire que, pour occuper et consoler leurs vieux jours, elles adoptaient des orphelins qu'elles élevaient dans l'amour de la patrie et des devoirs de la famille.

En compensation du sacrifice imposé aux vestales, dans l'intérêt de la nation, on leur accordait de grands privilèges. Affranchies de ce despotisme impitoyable que l'on appelait l'autorité paternelle, elles pouvaient recevoir des legs, et disposer de leurs biens par testament. Dans les cours de justice, elles donnaient leur témoignage, sans être obligées de prêter serment. Des places d'honneur leur était réservées dans les fêtes pu-

bliques. Le magistrat, même celui de l'ordre le plus élevé, quand il les rencontrait, s'inclinait respectueusement. Si elles déclaraient qu'elles avaient fortuitement traversé le chemin d'un criminel que l'on conduisait au supplice, le condamné était gracié. Mais malheur à la vestale qui trahissait son vœu de chasteté, ou laissait s'éteindre le feu sacré ! elle était vouée à une mort horrible. La nouvelle de son crime répandait partout la terreur ; le peuple appréhendait les calamités les plus affreuses, et, pour les prévenir, demandait à grands cris le supplice de la coupable. On l'enfermait dans une litière que l'on enveloppait d'épais feuillage, pour étouffer ses plaintes ou ses prières, et on la transportait, au milieu d'un morne silence, à l'extrémité de la ville, dans un endroit solitaire que l'on appelait *le champ maudit.* Une chambre souterraine, creusée d'avance, attendait la victime : on l'y faisait descendre sur une échelle, et, laissée seule, elle se trouvait en face d'une lampe allumée, d'un lit, d'un morceau de pain, d'un peu d'eau, de lait et d'huile. Des esclaves bouchaient hermétiquement l'entrée du sépulcre, et nivelaient avec soin la terre qui la couvrait, de telle sorte que personne ne pût découvrir l'endroit, où, séparée pour toujours du monde des vivants, l'infortunée vestale expirait d'inanition et d'asphyxie.

Cependant la bonne et puissante Vesta ne laissait pas toujouss la justice des hommes suivre son cours jusqu'au bout. Quand une de ses prêtresses était sous le coup d'une accusation qui allait lui coûter la vie, elle intervenait à temps, et, pour la sauver, faisait un miracle. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple : la jeune Tuccia, accusée d'avoir trahi son vœu de chasteté, implore la déesse : "O Vesta, dit-elle, si je me suis toujours approchée de ton autel avec des mains pures, prouve mon innocence par un prodige." Inspirée par la déesse, Tuccia

prend un tamis, va le plonger dans le Tibre, et l'en retire : ô merveille ! l'eau ne s'écoule pas. Triomphante, la vestale reprend le chemin du temple, en courant malgré le poids de sa charge. Le peuple, témoin de ce miracle, déclare qu'elle est innocente.

Une charmante gravure sur pierre précieuse a transmis jusqu'à nous le souvenir de ce fait surnaturel. Tuccia est représentée revenant avec son tamis plein d'eau ; elle le tient entre ses bras nus, et, légèrement penchée en arrière, elle effleure le sol de ses pieds, nus aussi. Rien de plus gracieux que le mouvement de son corps, rien de plus artistique que la draperie de son costume virginal.

Ces mœurs primitives des Romains subiront les effets d'une loi à laquelle rien n'échappe, celle du changement. Quand Rome, par la suprématie de son organisation militaire, aura soumis la Grèce, l'esprit de la Grèce à son tour triomphera de ses vainqueurs : les dieux d'Homère entreront dans leurs temples ; les poètes et les prosateurs grecs serviront de modèles à ceux de Rome ; Cicéron, Hortensius, César demanderont à Démosthène et à Périclès le secret de l'éloquence. Le temps poursuivant son cours, l'Egypte et la Syrie, réduites en provinces romaines, réagissent déplorablement sur Rome, en lui communiquant leurs mœurs dissolues, et, comme le dit si bien Juvénal, la corruption, plus redoutable que les armes, s'est étendue sur Rome et venge le monde vaincu. Une religion, venue de la Judée, disperse les dieux du paganisme et prend leur place. Enfin, arrivent les Barbares dont l'ignorance et la brutalité menacent d'effacer jusqu'aux derniers vestiges de la civilisation. Une épaisse et longue nuit s'appesantit sur l'Europe. Mais au fond de ces ténèbres que l'on croit être celles de la mort, une vie nouvelle s'élabore ; une autre Italie, enrichie par le travail industriel, apparaît à la lumière, et l'espérance, encore une fois, rayonne sur le monde.

Quel étonnement n'éprouveraient pas ces anciens Romains dont nous parlions en commençant, si, rentrés dans le monde des vivants, ils suivaient avec nous les diverses métamorphoses par lesquelles leur patrie est passée! Que diraient-ils en voyant que l'Italie, à son tour, excelle dans ces lettres, dans ces arts et ces sciences pour lesquels ils ne la croyaient pas faite? La langue d'Horace, de Virgile et d'Ovide s'est transformée pour donner naissance à celle de Dante, de Pétrarque et de l'Arioste. Le nouvel idiome, aussi viril en prose que pittoresque et harmonieux en poésie, rivalise, sous la plume de Machiavel, avec celui de Tacite, Tacite de tous les historiens de l'antiquité le plus fort par la pensée, le plus saisissant par le style. L'Italie va se distinguer aussi dans l'art de l'architecture; succédant aux temples classiques de l'art grec, aux sombres et mystérieuses cathédrales du moyen-âge, des églises d'une ampleur et d'une forme imprévues montent audacieusement dans l'espace, comme pour aller à la rencontre de l'air pur et de la lumière. L'Italie toujours jeune, toujours féconde, sous un ciel où semble circuler le souffle du génie, enfante aussi des sculpteurs, des peintres et des compositeurs dont les œuvres attireront chez elle, de toutes les parties du monde civilisé, quiconque est épris de l'amour du beau. L'observation des astres et la science du calcul, que Virgile attribuait exclusivement aux astronomes de la Chaldée, trouvent dans Galilée un de leurs plus glorieux interprètes: Il ouvre aux regards de ses contemporains une large et profonde perspective sur l'infini; il réhabilite la terre, en la tirant du coin lointain et ténébreux où l'avaient reléguée l'ignorance et la superstition; il la remet à sa vraie place parmi ses sœurs, les planètes gravitant autour du soleil d'où elles reçoivent la lumière et la chaleur.

L'Italie se signale aussi dans la voie des explorations géographiques. Dès la seconde moitié du treizième siècle, un jeune vénitien, Marco Polo, doué de cette audace et de cette persévérance invincibles qu'exigent les grands projets, prend la résolution de traverser le monde asiatique, en s'avançant toujours de l'occident vers l'orient. Accompagné de son père et de son oncle, il parvient, à travers toutes sortes de périls et d'épreuves, jusqu'à la mer qui baigne les rivages de la Chine et du Japon. Il s'arrête de temps en temps, pour observer les produits agricoles, les richesses minérales et industrielles des divers pays où il passe, et pour apprendre la langue de leurs habitants. Il revient par mer, côtoyant la Chine, l'Annam, l'Indo-Chine, l'Inde; puis, s'avançant hardiment dans la haute mer, perdant toute terre de vue, il se dirige sur Madagascar, ensuite sur Zanzibar, et de là vers l'Abyssinie, et enfin, entrant dans le golfe Persique, il débarque à Ormus. Là il quitte la flotte équipée par les soins de Kublaï-Khan, le grand empereur mongol, qui lui a confié la mission de conduire sa fille en Perse dont le roi l'a demandée en mariage. Ses voyages d'exploration sont terminés; toujours suivi de son père et de son oncle, il prend la voie de terre pour regagner Venise, où il rentre après une absence de vingt-quatre ans.

Etant à Gênes, Marco-Polo fit connaissance d'un Pisan nommé Rusticien, qui, sous sa dictée, écrivit en français le récit de ses voyages. Ce récit, où la réalité dépasse les inventions des romanciers, produisit un effet prodigieux. Les imaginations s'enflammèrent. On s'aventura, en esprit, sur les traces de Marco-Polo, dans cette Asie si merveilleusement riche, et, de retour à Venise, on faisait ruisseler, comme lui, devant les gens ébahis, saphirs, escarboucles, rubis, émeraudes, diamants, plus qu'il n'en fallait pour rendre un homme plusieurs fois millionnaire.

Cependant, ce voyage par terre était bien long, et exposait celui qui l'entreprenait à trop de dangers. Il fallait chercher, pour arriver aux Indes, une voie qui demandât moins de temps, et fût plus sûre. Les Portugais se fondant sur la tradition, mais principalement sur les renseignements fournis par un de leurs navigateurs qui avait séjourné en Afrique, admirent comme possible la circumnavigation de ce vaste continent. Pendant qu'ils envoyaient leurs meilleurs marins à la découverte de l'extrémité australe de l'Afrique, un italien de génie, pauvre et inconnu, considérant comme chose démontrée que la terre est ronde, en tira cette conclusion qu'un navire parti d'Europe et naviguant toujours vers l'occident, rencontrerait infailliblement le rivage de l'Inde. Il était si convaincu d'être dans le vrai, que rien ne put le détourner de sa résolution de franchir l'Atlantique: humiliations, scepticisme des faux savants, accusations d'hérésie, la misère, la faim, il supporte tout avec une patience héroïque.

Dix-huit ans s'écoulèrent, avant qu'il entrevît l'espoir de mettre son dessein à exécution. Enfin, disons-le à l'honneur éternel des femmes, une reine comprit le grand homme, et lui donna raison contre tous ses détracteurs, même contre son mari. Vous avez tous nommé Christophe Colomb et Isabelle de Castille.

Arrêtons-nous devant ces deux nobles figures, pour les saluer de notre admiration et de notre gratitude. Si nous sommes ici, sous le ciel d'Amérique, réunis pacifiquement et parlant du développement historique de l'humanité, nous le devons au grand homme qui découvrit ce Nouveau Monde où nous sommes apparus sur le théâtre de la vie, et à la femme qui fut sa protectrice.

Un des plus profonds penseurs de notre siècle, Edgar Quinet, a dit: "Le talent, le génie même ne sont que

des promesses; il faut y ajouter l'étoile: où elle manque, tout manque."

Isabelle fut la bonne étoile de Christophe Colomb; sans elle, son génie se fût éteint dans le silence de l'isolement, et qui sait de combien de siècles eût été retardée la découverte de l'Amérique.

LES PORTRAITS DE COLOMB.

GUSTAVE DEVRON, M. D.

"*De todas las cosas mas seguras la mas segura es dudar.*"

Comme résultat d'une longue étude, avec toutes les nouvelles lumières à ce sujet dues à la célébration du quatrième centenaire de la découverte du nouveau monde, par Christophe Colomb, je crois pouvoir vous assurer que le plus grand doute doit continuer à exister sur l'authenticité des nombreux portraits connus et déclarés, par leurs divers possesseurs ou auteurs, comme étant le véritable portrait de Colomb, pris sur le vif ou d'après nature.

M. W. E. Curtis de l'Ohio, dans un article sur ce même sujet dit:

"Les divers portraits de Colomb (comme ceux de la Vierge et des saints) par les plus grands artistes, ont été peints ou gravés à diverses époques, chacun d'eux d'après l'idée que l'artiste s'en est faite en se fondant sur les descriptions soit écrites, imprimées ou verbales données par les contemporains de Colomb. Ce sont donc tous des travaux d'imagination n'ayant aucun droit à être reconnus comme véritables portraits de ce grand homme.

"L'art du peintre en portraits était encore dans son enfance pendant la vie de Colomb, et les quelques artistes qui pratiquaient alors cet art dévouaient leur talent aux portraits des rois, des reines et des princes. Colomb était alors considéré en Espagne comme un aventurier importun, n'ayant eu que quelques jours de gloire après son premier voyage, et la victime de l'envie et de la malice jusqu'à la fin de ses jours, ayant été ramené enchaîné du Nouveau Monde qu'il venait de découvrir pour Ferdinand et Isabelle. Pendant plus d'un siècle ses descendants réclamèrent de l'Espagne les titres et dignités que Colomb avait exigés et obtenus des souverains de Castille et d'Aragon avant de s'engager dans le long et dangereux voyage de la nouvelle route des Indes. Il n'est donc pas étonnant que les peintres d'Espagne, alors la plupart occupés de sujets religieux, n'aient même pas songé à peindre, de son vivant, le portrait du malheureux Colomb, alors dans la misère et sans considération à la cour."

Les nombreux portraits de Colomb, ne se ressemblant nullement, et ne répondant que très-peu à la description de sa personne donnée par son fils Fernand et Las Casas, sont énumérés dans la lettre de Irving à Bryant (Life of Irving, Vol. IV).

Ces divers portraits sont aussi décrits par *Cardera*, dans les mémoires de l'Académie d'Espagne : "*Informe sobre los retratos* . . .Vol. 8." On peut aussi consulter Larousse, Harrisse ("NOTES ON COLUMBUS" et "CHRISTOPHE COLOMB DEVANT L'HISTOIRE"). L'énumération, illustrée de photogravures, la plus récente, est celle de Juan Pérez de Guzman, de Madrid, dans le No. XXXVIII, 12 octobre 1892, de "*La Ilustracion Española y Americana.*" —Vingt-quatre photogravures prises des tableaux ou livres dans lesquels ces effigies ont été imprimées ac-

compagnent son travail sur les portraits de Colomb.

M. Juan Perez de Guzman divise ces divers portraits en sept groupes, savoir : 1°. Types authentiques. 2°. Dérivant de bonne foi des types authentiques, mais plus ou moins modifiés par le goût ou sentiment des artistes. 3°. Les faux n'ayant pour base aucun type authentique. 4°. Les arbitraires ou apocryphes. 5°. Les imaginaires ou de pure invention. 6°. Les équivoques de bonne foi. 7°. Les apocryphes inventés avec délibération.

Groupe I.—*Types authentiques.*

M. Juan Pérez de Guzman inclut dans ce groupe : 1°. Le portrait existant dans la Bibliothèque Nationale de Madrid. 2°. Le portrait dans le carton du Musée Impérial de Vienne. 3°. Le portrait que possédaient les Colombs de Cuccaro, au commencement de ce siècle, et que l'abbé Cancellieri fit graver pour le frontispice de son livre : *Notizie storiche e bibliografiche di Cristoforo Colombo*, imprimé à Rome en 1809.

Le premier de ces tableaux (No. 1) a une longue histoire et pourrait à lui seul fournir matière à une monographie. On ignore son origine, il fut acheté en 1763 pour la Bibliothèque, alors Royale, dans un même lot avec le portrait de Cortez et celui de Magellan, d'un collectionneur de curiosités artistiques nommé Yanez. Ces trois tableaux étaient tous de même dimension, tous peints sur bois et paraissaient provenir d'une même collection, d'une même époque et être du même pinceau. Comme aucun doute n'existe sur l'authenticité des portraits de Cortez et de Magellan, selon M. Pérez, la même opinion doit exister au sujet de celui du célèbre découvreur du Nouveau-Monde.

Les artistes espagnols étaient néanmoins persuadés

que ce portrait de Colomb avait été retouché par une main maladroite, qui en avait changé complètement les traits et le costume, en voulant le restaurer.

M. Martinez Cubells, après avoir obtenu une copie à l'eau-forte par Galvan (No. 2) se mit à enlever, avec les liquides usuels, les couches superposées de peinture, et bientôt disparut la grande robe à fourrure et parut un vêtement plus simple; les yeux, le nez, la lèvre inférieure, l'oval facial, tout prit une nouvelle expression.

Une copie de ce portrait, tel qu'il est maintenant, se trouve dans la salle de la *Historical Society of Wisconsin.* Ce tableau a été peint par l'éminent artiste M. Hernandez, de Madrid, pour l'Honorable Lucius Fairchild, ex-ministre des Etats-Unis à la Cour d'Espagne et plus tard gouverneur de l'Etat du Wisconsin, qui en a fait don à la société historique de son Etat.

Le portrait, sur carton, de Vienne, est, d'après M. Pérez de Gusman, celui qui possède le plus de preuves d'antiquité et de légitimité de tous les portraits de Colomb; il a été obtenu d'Espagne au milieu du XVIème siècle, et envoyé à Inspruuck, avec d'autres cartons contenant plus de 300 Espagnols célèbres de la fin du XVème siècle. Ce portrait de Colomb est peint à l'huile sur papier collé sur carton épais de 11x40 et est décrit dans les inventaires qui se firent en 1594, lors de la mort de l'archiduc Ferdinand, second fils de l'empereur Ferdinand, frère de Charles V. M. Guillaume de Wartenegg, conservateur des collections d'art historique de la maison impériale d'Autriche, a écrit un livre en allemand sur ce portrait.

Le portrait (No. 3) gravé par Joan Petrini, publié à Rome, en 1809, comme frontispice de l'ouvrage de l'abbé Cancellieri: "*Dissertazioni epistolari bibliografiche sopra Cristoforo Colombo,*" est une copie exacte, quoique réduite

de celui du Musée impérial d'art historique de Vienne. L'abbé Cancellieri dit qu'il a obtenu ce portrait d'un tableau appartenant aux Colombs de Cuccaro, qui le possédaient déjà à la fin du XVIème siècle, époque à laquelle ils prirent part aux procès pour la succession de la maison de l'amiral.

Le portrait des Colombs de Cuccaro plus tard disparut ; cependant M. Roselly de Lorgues soutient qu'il le possède, mais comme il l'a fait reproduire dans ses ouvrages, gravé sur acier (No. 25), (*Nargeot*), sur bois (*Mathieu*) et même en chromo-lithographie, et que ces diverses reproductions ne ressemblent en aucun point à la gravure de *Cancellieri*, on ne peut que supposer que le soi-disant portrait de M. Roselly de Lorgues est une grossière fraude.

Groupe II.—*Dérivés ou obtenus de bonne foi de types authentiques.*

Le plus remarquable des portraits de Colomb, appartenant à ce second groupe, est celui que publia *Aliprando Caprioli* dans son ouvrage : "*Ritratti di cento capitani illustri*" (Roma : 1596.) Ce portrait (No. 4) se trouve sur la feuille 60 et mesure 93x114 millimètres, sans compter la bordure qui le décore, et est peut-être le plus artistique des portraits de Colomb ; on lui a donné une chevelure abondante, comme la portait la noblesse d'Espagne et d'Italie, à la fin du XVème siècle. Cardera avait une prédilection pour cette gravure et elle orne la première édition de son travail : "*Memoria academica sobre los retratos de Colon.*

Dans ce même groupe, il faut placer le vieux portrait de Colomb du Musée naval de Madrid (No. 5) et celui du *Museo degli Uffizii* de Florence (No. 6) qui est quelquefois nommé le portrait *Medici* et dont une copie fut faite en 1784 pour Jefferson, alors ministre américain à Paris, et

plus tard Président des Etats-Unis. — En 1814 cette copie décorait son salon à Monticello et Jefferson en avait une très-haute estime ; après avoir été longtemps perdu, il a fini par être donné par M. Israel Thorndike, riche négociant de Boston, à la société historique du Massachusetts.

GROUPE III.—*Falsifications d'après des types authentiques.*

Le portrait du Museo degli Uffizii, selon M. Pérez de Guzman, devrait occuper la première place de ce groupe, mais il l'a déjà placé dans le groupe précédent.

Les autres fraudes sont : 1°. Le portrait de Colomb publié par le comte Roselly de Lorgues, qui lui donne pour auteur *Antonio del Rincon*, le fait provenir des Colombs de Cuccaro, et le décore du titre prétentieux suivant : "*Le seul portrait véritable de Christophe Colomb.*" 2°. Le portrait (No. 7) qui parut en 1890 entre les mains d'un monsieur Della Rovere et décrit dans la *Revista Maritima* de Rome, du mois de juillet et août de cette même année, par le critique monsieur Raineri et récemment vendu à un riche américain, M. Ellsworth, qui l'enverra à l'exposition universelle de Chicago.

3°. Le portrait (No. 8) qui en 1891 parut à Como, entre les mains du Procureur et Docteur Alexandro D'Orchi, qui le dit provenir de l'antique Musée de son ancêtre, le célèbre évêque de Nocera, Paul Jovio, et qu'il a fait connaître par de splendides photographies, et dans les colonnes du journal : *Illustrated London News* et aussi dans celle du *Cosmos* de Paris, avril et mai 1891. — Monsieur Pérez de Gusman déclare que le Musée de Paul Jovio n'a jamais possédé le portrait de Colomb.

GROUPE IV.—*Portraits imaginaires et apocryphes.*

Il est impossible de nommer tous les exemples de portraits appartenant à ce groupe, il faudrait écrire un livre

pour les décrire, il suffit d'en nommer trois types: 1°. Le portrait de Colomb (No. 9) dans l'ouvrage intitulé *Elogia* de Paul Jovio, 1577. 2°. Celui qui se trouve dans: *Effigies Regum ac principium eorum scilicet quos (sic) vis ac potentia in re nautica sive marina pro cœteris spectabilis est*, (No. 10) de Crispin de Pas.—3°. Celui de la carte: *Mapa geografico de la America Meridional*, tracée en 1775 par D. Juan de la Cruz Cano y Olmadilla, qui, parmi ses ornements contient un buste de Colomb, en apothéose (No. 11) gravé par Carmona.

Presque tous les portraits de ce groupe sont ornés d'accessoires allégoriques relatifs à la vie maritime de Colomb afin de l'individualiser.

Dans la gravure de Paul Jovio, il est vêtu du froc d'un moine Franciscain, qu'il porta lors du retour de son troisième voyage; Crispin de Pas le revêt du même costume, mais il y ajoute une chaîne d'or au cou et un astrolabe à la main. Le buste de Carmona est coiffé d'un casque à grand plumage et d'une longue chevelure lui couvrant les épaules.

Quant au soi-disant portrait de Paulo Jovio, il a déjà dit que le célèbre évêque de Noceva ne le possédait pas lorsqu'il mourut en 1552, et l'édition de ses Eloges publiée en 1553, un an après sa mort, ne contient pas le portrait de Colomb.

La gravure de Crispin de Pas ne fut publiée qu'en 1598, et la carte murale de Cano Olmedilla parut en 1775 et fut réimprimée en 1881 par le gouvernement espagnol.

GROUPE V.—*Portraits imaginaires de pure invention.*

Les conceptions imaginaires de Colomb diffèrent complètement des types authentiques et présentent peu de caractères de vraisemblance; elles sont dues la plupart à des artistes vulgaires ou médiocres; il y a cependant

quelques exceptions, comme, par exemple, le Christophe Colomb de la Galerie Royale de Naples (No. 14), attribué à Parmigiano.

Les plus anciens de ces Colombs difformes sont ceux de Thevet (No. 26), 1585, celui de Hogarth (No. 12), qui date des premières années du XVIIème siècle, et la gravure allemande de Montanus (No. 13), publiée à Nuremberg en 1661, et reproduite ou copiée dans un grand nombre d'ouvrages.

A cette liste on peut ajouter les portraits de J. A. Gati, Giocomo Zatta, le soi-disant Velasquez de la Galerie de Rouen, le buste de Peschiera, ou celui attribué à Giulio Romano dont on a fait don à la ville de Gênes.

GROUPE VI.—*Les équivoques de bonne foi*

A la fin du dernier siècle, lors d'un nouveau procès de succession dans la famille du duc de Veragua, parmi les tableaux de la galerie du duc, il se trouva une toile peinte de grand mérite, représentant un personnage antique de la famille des Colombs, marqué : DON CRISTOBAL COLON. Supposant ce portrait être celui du premier Amiral des Indes, ou celui d'un de ses descendants les plus rapprochés, le duc de Berwich le fit copier et graver en taille douce par D. Bartolome Vasquez, qui mit au bas de la gravure (No. 16) la légende suivante :

CRISTOBAL | COLON | ALMIRANTE MAYOR | DEL MAR OCEANO | VIREY Y GOBERNADOR | GENERAL DE LAS INDIAS | SU DESCUBRIDOR | Y CONQUISTADOR | COPIADO DE UN CUADRO | QUE SE CONSERVA EN LA FAMILIA.

Le personnage représenté, vêtu d'une armure et d'une collerette, paraissant âgé de moins de 30 ans, ne peut nullement être le portrait de l'amiral.

Plus tard l'historien Juan Bautista Muñoz, lorsqu'il préparait pour l'impression son premier et seul volume

de: *Historia del Nuevo Mundo*, fit copier un autre portrait du même genre de la galerie du duc d'Alba, peint par le peintre celèbre D. Mariano Maella; il choisit pour le graver le burin artistique de D. Fernando Selma; cette gravure (No. 17) placée au commencement du livre ci-dessus nommé en 1793, a pour légende: DON CRISTOBAL COLON, DESCUBRIDOR DEL NUEVO MUNDO.

Don Cristoval Cladera fit faire par Simon Brieva une troisième gravure (No. 18) ressemblant un peu plus à celle de Vasquez qu'à celle de Maella pour illustrer son ouvrage polémique: *Investigationes historicas sobre los principales descubrimientos de los espanoles en el mar Oceano en el siglo XV y principios del XVI*, ouvrage imprimé à Madrid en 1794 et dédié au prince de la Paix.—C'est ainsi que ce portrait, on ne peut plus équivoque, reçut une troisième sanction.—L'erreur était on ne peut plus flagrante, car ni les auteurs ni les artistes n'ont réfléchi sur la figure ni sur l'époque indiquée par l'armure, et ses accessoires. Cette erreur s'est depuis propagée dans les deux mondes; à Gênes ce portrait fut copié par D. Raphael Esteve, et à la Havane, lors de la translation des restes de Colomb à la capitale de l'île de Cuba, on prit ce même modèle pour le buste sculpté qui décore son monument (No. 15) dans la cathédrale.

Nous arrivons maintenant au Christophe Colomb découvert dans la galerie de Vicence (No. 19) par l'illustre géographe français M. Jomard, qui est une mystification complète avec un type tout français des portraits équivoques du duc de Berwick, de l'historien Muñoz et des artistes ci-dessus nommés. Malgré l'invraisemblance de son authenticité, peu de temps après, le roi des français, Louis-Philippe, ayant reçu de la ville de Séville une toile de Murillo, s'empressa de commander au peintre Charles Lasalle, un tableau (No. 20), dont le

sujet est Colomb méditant la découverte des Indes, et dont la figure est une reproduction du portrait rencontré par M. Jomard, dans la galerie de Vicence. Ce tableau fut de suite envoyé aux chanoines de la cathédrale de Séville pour décorer la Bibliothèque colombine fondée par le second fils de Christophe Colomb.

Ce Cristophe Colomb équivoque, provenant de la maison ducale de Veragua, qui depuis le dernier tiers du XVIIIème siècle a donné lieu à tant de déplorables erreurs, n'est nul autre que D. Cristobal Colomb y Toledo, frère du troisième Amiral et fils de D. Diego ; c'est bien à lui que conviennent l'âge, le costume et tous les accessoires du tableau qui aujourd'hui fait partie de la galerie ducale de la maison d'Alba.

Groupe VII—*Les apocryphes inventés avec délibération.*

Théodore de Bry, dans sa collection de voyage, publia plusieurs portraits de Colomb ; quelques-uns sont trop petits pour que l'artiste ait pu reproduire les traits de Colomb, mais dans la quatrième partie, on remarque deux médaillons suspendus, l'un de Chistophe Colomb (No. 21), l'autre d'Améric Vespuce, dans lesquels la bonne intention de l'artiste se fait connaître ; le portrait de l'Amiral, sans être un travail minutieux et fini, s'en tient au type authentique. Quel motif avaient donc l'éditeur et le graveur dans la cinquième partie, où il n'est nullement question de Colomb, de placer une gravure (No. 22) plus grande, faite avec beaucoup de soin et de mérite, et de la donner comme le portrait authentique du célèbre découvreur ? L'éditeur, pour justifier ce qu'il fait, raconte que les rois catholiques, avant le premier voyage de Colomb, avaient fait exécuter ce portrait, afin de conserver en Castille la mémoire de cet homme si bien inspiré, si quelque accident venait à lui arriver ;

il ajoute que l'original avait appartenu au Conseil suprême des Indes, et qu'en y ayant été soustrait, il était tombé entre les mains d'un Hollandais, un de ses amis, dont il avait obtenu une copie, afin que ses lecteurs pussent partager avec lui le plaisir d'admirer l'image du découvreur. Cette invention due à l'industrie éditoriale de de Bry, de même que le faux portrait du comte Roselly de Lorgues de nos jours, a eu un grand attrait et a été reproduit maintes fois pendant tout le XVIIème et une partie du XVIIIème siècle. La première de ces reproductions (No. 23) fut celle qui, avec les portraits de Cortez, Pizarre, Magellan, Montezuma et autres, se trouve dans la collection de Le Clerck, dans son *Toornel der berwender hertogen*, imprimé à Dalft.

Les modifications successives furent chaque fois plus radicales, jusqu'à donner à cette tête une face plate, entièrement flamande, et la chevelure et la coiffe furent changées de manière à représenter la coiffure en usage parmi la classe du peuple ou des marins ; c'est ainsi qu'il nous est représenté dans le tableau du Musée de Versailles (No. 24) qui, quoique acheté à Bruxelles en 1833 de M. Magnan, courtier d'antiquités, est néanmoins attribué, en France, par les critiques ou connaisseurs, au pinceau de Van Eyck, ou à celui d'un de ses disciples.

—Vous ayant donné mon opinion sur tous les portraits de Colomb, et un résumé du beau travail de Don Juan Perez de Guzman, je veux vous citer un portrait de Colomb, qui, selon moi, a été peint à la Nouvelle-Orléans.

Ce portrait (No. 27) appartenait en 1877 à M. Rink, de Nancy, France, autrefois peintre en portraits à New York et à la Nouvelle-Orléans ; il avait été acheté par lui à une vente à l'encan, dans cette dernière ville, et dans une lettre écrite par lui et accompagnant une photogravure de son tableau dans les comptes-rendus du congrès des Américanistes à Luxembourg. il dit :

"....Je me crois possesseur du seul portrait véritable de Christophe Colomb, c'est une peinture faite évidemment par un peintre d'un talent médiocre et probablement à l'époque où le grand homme était pauvre et vieux ; mais elle est exécutée avec un soin et un scrupule que l'enthousiasme peut seul avoir inspirés. Il n'y a pas jusqu'à la chassie des yeux usés du vieux marin qui n'ait été observée et rendue.

"Le portrait est vêtu d'une espèce de frac militaire brun et rouge, les couleurs espagnoles ; il est coiffé d'un bonnet fourré usé ; l'une des mains porte une bague de fer ou d'argent, et montre le fameux œuf, sortant d'un nid de poule qui se trouve dans un coin du tableau et contient le premier œuf ayant servi à l'argument.

"Les mains sont détestablement mauvaises, mais le sourire narquois, le triomphe moqueur du grand homme méconnu, humilié et persécuté, nul artiste ne l'aurait mieux reproduit.

"Ce portrait se trouvait parmi nombre d'autres vieux tableaux dont il se faisait une vente à l'enchère à la Nouvelle-Orléans.

"Je présume qu'il y avait été apporté de l'île de Cuba par quelque fugitif qui sera mort sans laisser de trace de sa personne, et que le coin du tableau qui devait porter la signature n'avait été coupé que pour être la preuve qui devait servir à en réclamer la possession. Les vicissitudes et les révolutions des colonies expliqueraient le fait.

"Personne à la vente ne connaissait l'histoire de Colomb, et c'est ainsi que le portrait, que j'avais à peine eu le temps de regarder m'est resté à ma première mise à prix...

"Quelques personnes m'ont offert d'acheter ce portrait à un bon prix ; j'ai refusé de le vendre parce que s'il est authentique j'aimerais mieux le voir à Nancy ou au Louvre que partout ailleurs, et qu'en outre il aurait une valeur bien autre que ce qui m'a été offert.

"Le fils de Colomb ayant été Gouverneur ou Capitaine général de l'île Cuba après la mort de son père, il ne serait pas étonnant que ce portrait y eût été apporté par lui et laissé au palais, d'où il aurait été volé par quelque flibustier ou sauvé par quelque partisan."

Ce portrait a été acheté ici en 1845 ou 1846 à la vente d'un marchand de couleurs et de bric-à-brac artistique, sous le titre du *Vieux Gastronome.*

Je crois avoir connu l'original de ce portrait et l'artiste qui l'a exécuté. Le personnage n'est ni plus ni moins qu'un Italien qui, vers cette époque, vendait des œufs entre le Marché aux légumes et celui à la viande ; sa figure m'est familière. L'artiste, selon moi, doit avoir été le peintre d'enseignes *Salé*, un artiste des environs de la Cathédrale, plus souvent en prison qu'en liberté, à cause de son ivrognerie, et le marchand de couleurs, chez qui l'on trouvait *Salé*, lorsqu'il n'était pas sous les verroux, était un nommé Rivolta dont la boutique était située rue Royale, entre la Cathédrale et la rue St. Pierre.

Je ne sais ce qu'est devenu le Colomb louisianais de M. Rink, mais je doute fort qu'il ait acquis droit de domicile au Louvre.

G. Devron, M. D.

N. B. — Toutes les photogravures qui forment cette collection de portraits de Christophe Colomb ont été exécutées pour moi par M. George F. Mugnier, du *Electric Photo-Engraving Co.*, de cette ville.

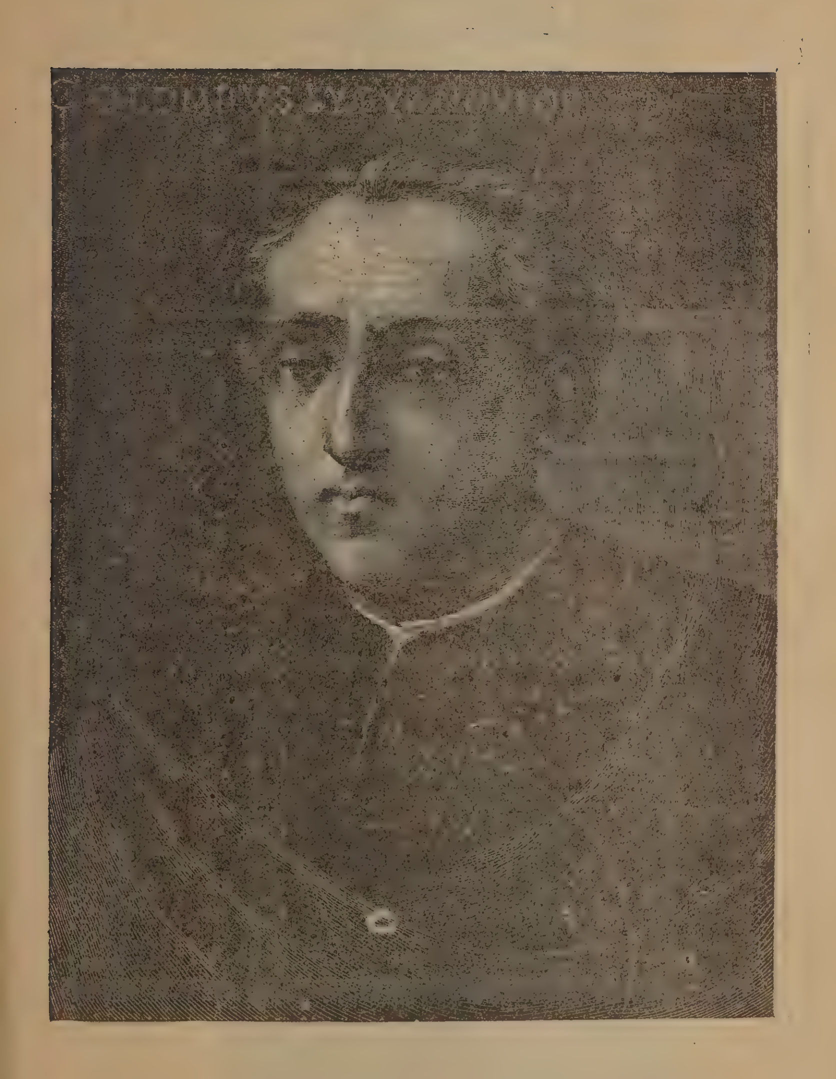
Tous ces portraits, exceptés les Nos. 15, 25, 26 et 27, sont reproduits de *La Ilustracion Espanola y Americana.*

Le No. 15 est copié du *Messenger of the Sacred Heart*, du mois d'octobre 1892.

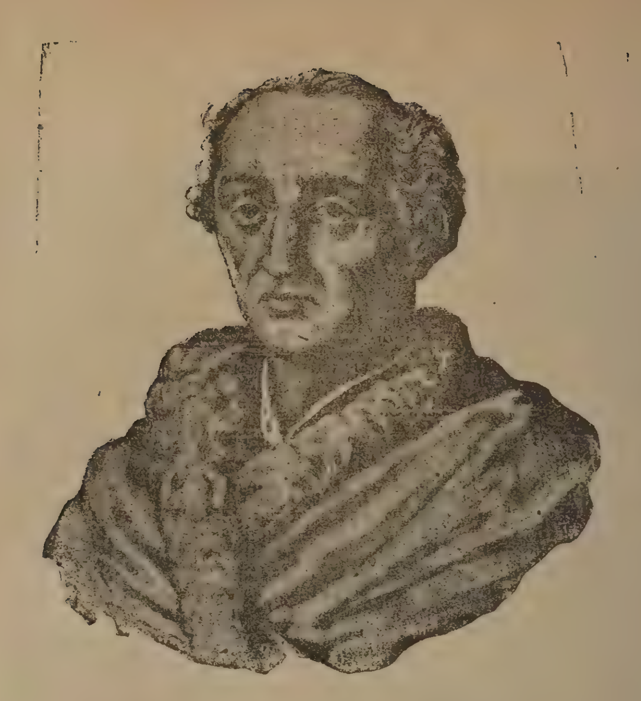
Le No. 25 est une reproduction de la gravure sur acier de *Nargeot* du Christophe Colomb de M. le comte Roselly de Lorgues.

Le No. 26 est un fac-simile du Colomb de A. Thevet, historiographe, Paris,1695.

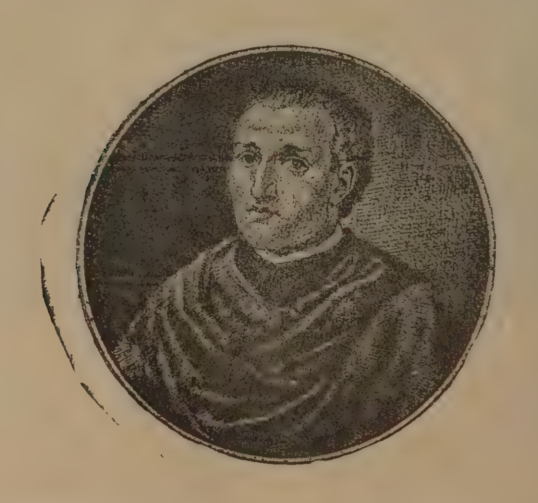
Le No. 27 est une copie du Colomb de M. Rink dans les comptes-rendus du Congrès des américanistes à Luxembourg, en 1877.



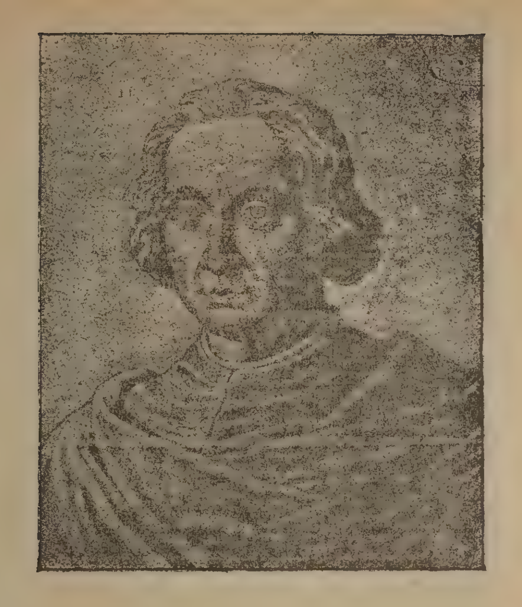
No. 1.—Portrait de Christophe Colomb de la Bibliothèque Nationale de Madrid.



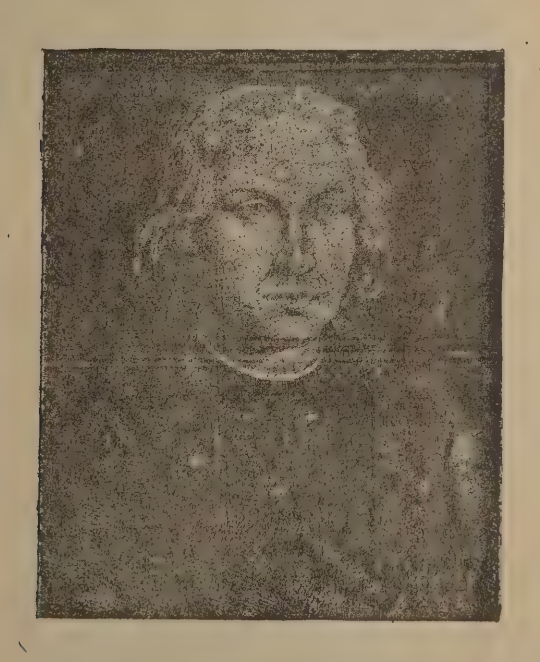
No. 2.—Portrait de Christophe Colomb de la Bibliothèque Nationale de Madrid, avant sa restauration.



No. 3.—Portrait de Christophe Colomb : copie de celui que possédaient les Colombs de Cuccaro.

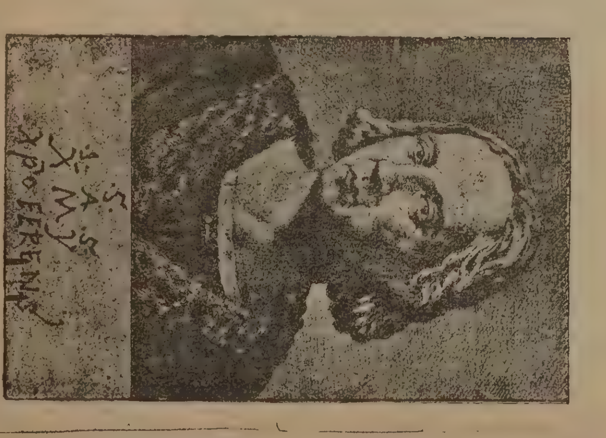


No. 4.—Portrait de Christophe Colomb, modifié par Aliprando Caprioli, 1596.

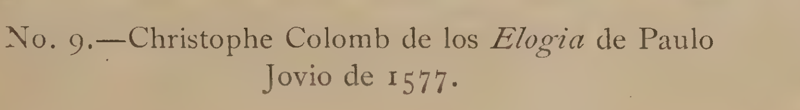


No. 5.—Vieux Portrait de Christophe Colomb du Musée Naval de Madrid.

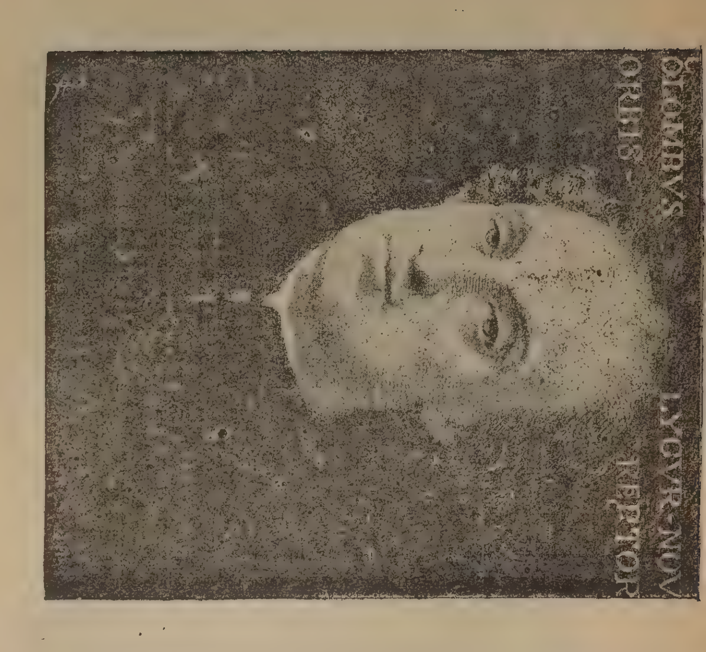
No. 6.—Christophe Colomb, du Musée degli Uffizi, de Florence.



No. 7.—Christophe Colomb de Mr. Della Rovere, de Venise, acheté par Mr. Ellsworth, de Chicago.



No. 9.—Christophe Colomb de los *Elogia* de Paulo Jovio de 1577.



No. 8.—Portrait de Christophe Colomb du Dr. d'Orchi, de Como.

No. 10.—Des *Effigies* de Crispin de Pas.



No. 11.—De la Carte de l'Amérique Méridionale, 17



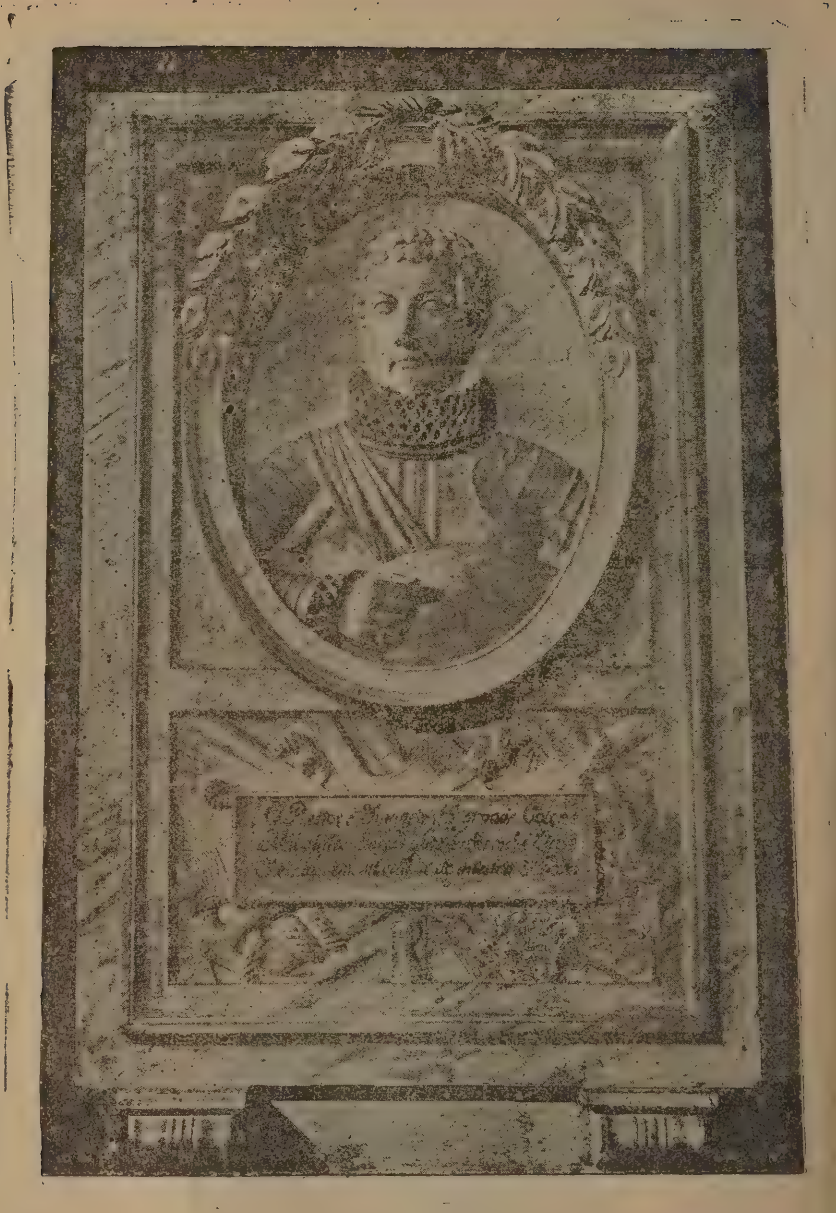
No. 12.—Christophe Colomb, de Hogarth.



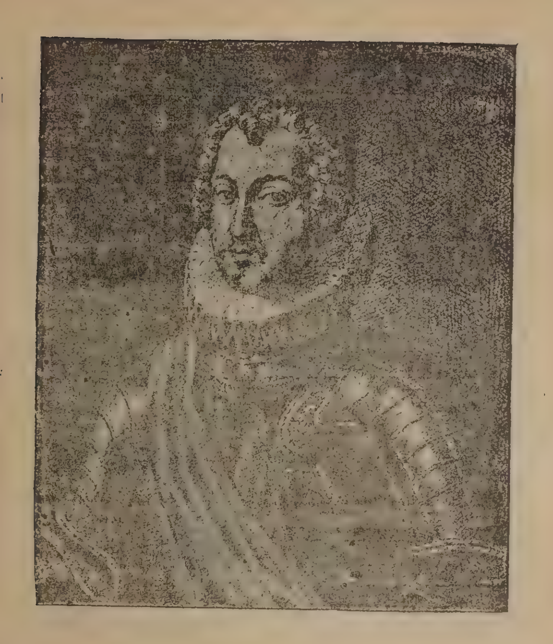
No. 13.—Christophe Colomb, de Montanus.



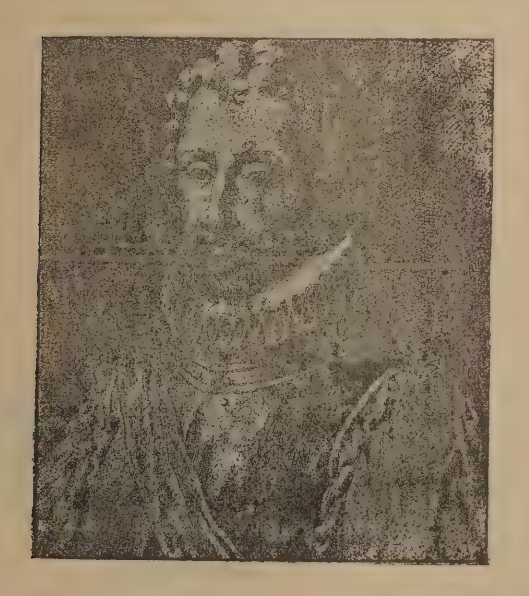
No. 14.—Christophe Colomb du Musée de Naples, attribué à Parmigiano.



No. 15.—Pierre sépulcrale de Christophe Colomb, à la Cathédrale de la Havane.



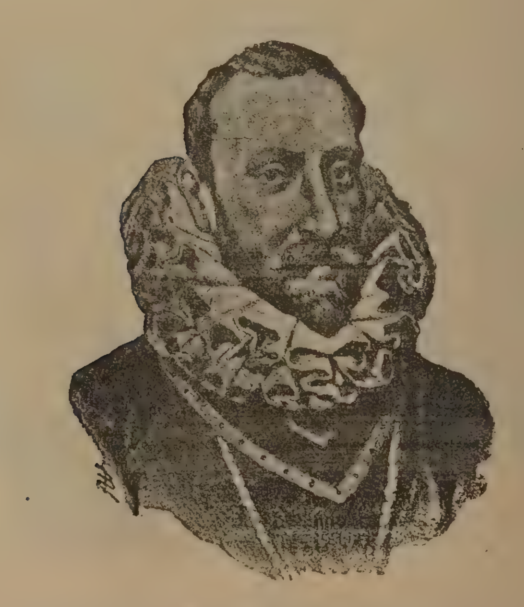
No. 16.—Christophe Colomb, gravé par D. Bartoloméo Vasquez.



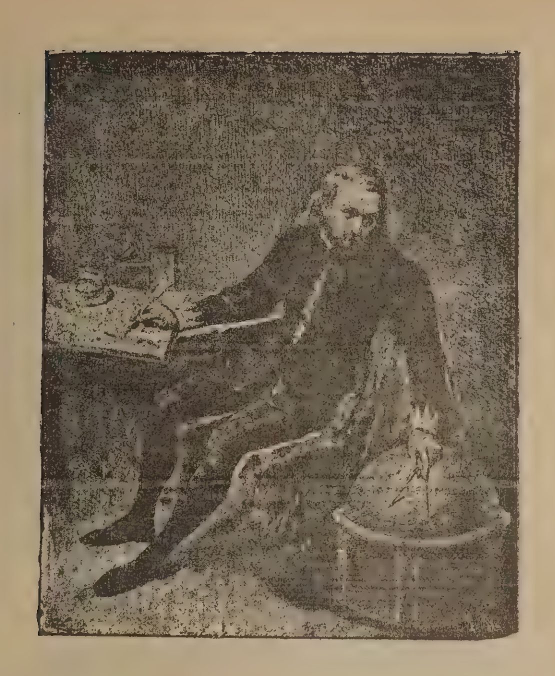
17.—Christophe Colomb, d'après D. Mariano Maella, par Fernando Selma.



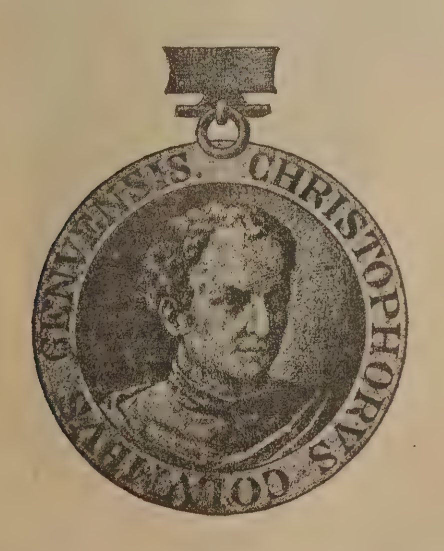
No. 18.—Christophe Colomb gravé par D. Simon Brieva.



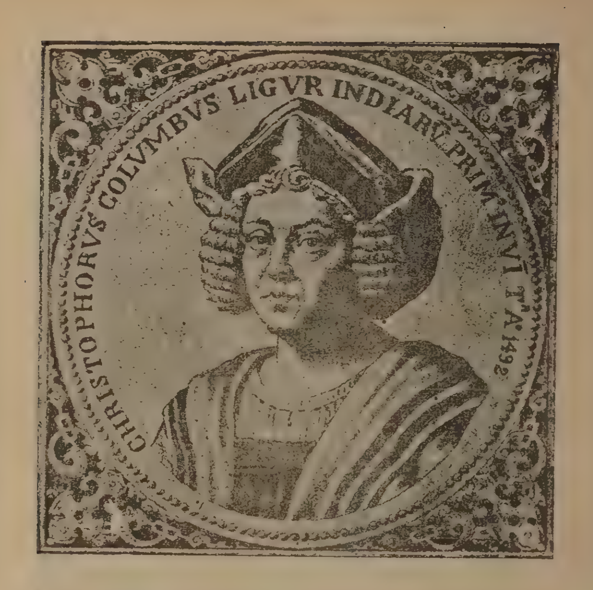
No. 19.—Christophe Colomb obtenu par Mr. Jomard, de la gallerie de Vicence.



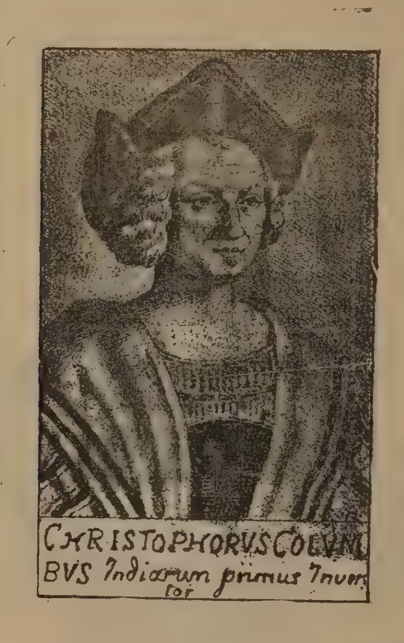
No. 20.—Tableau de Christophe Colomb donné par le roi Louis Philippe de France, à la Bibliothèque Colombine de Séville.



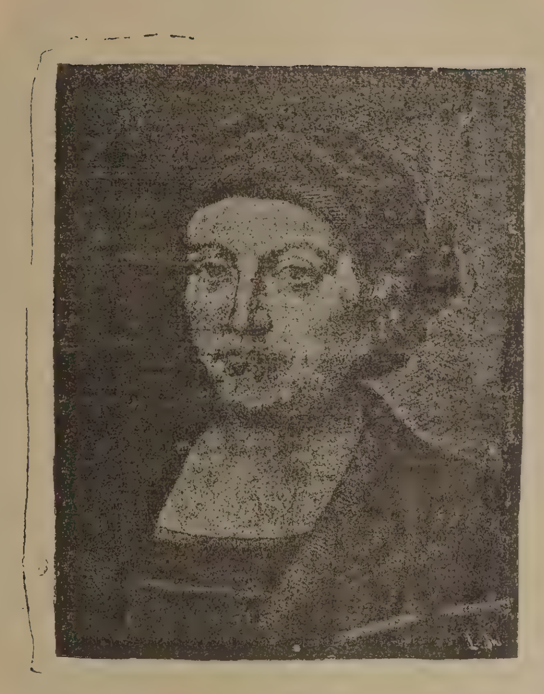
No. 21.—Médaillon et Portrait de Colomb, extrait de la quatrième partie des *Voyages* de De Bry.



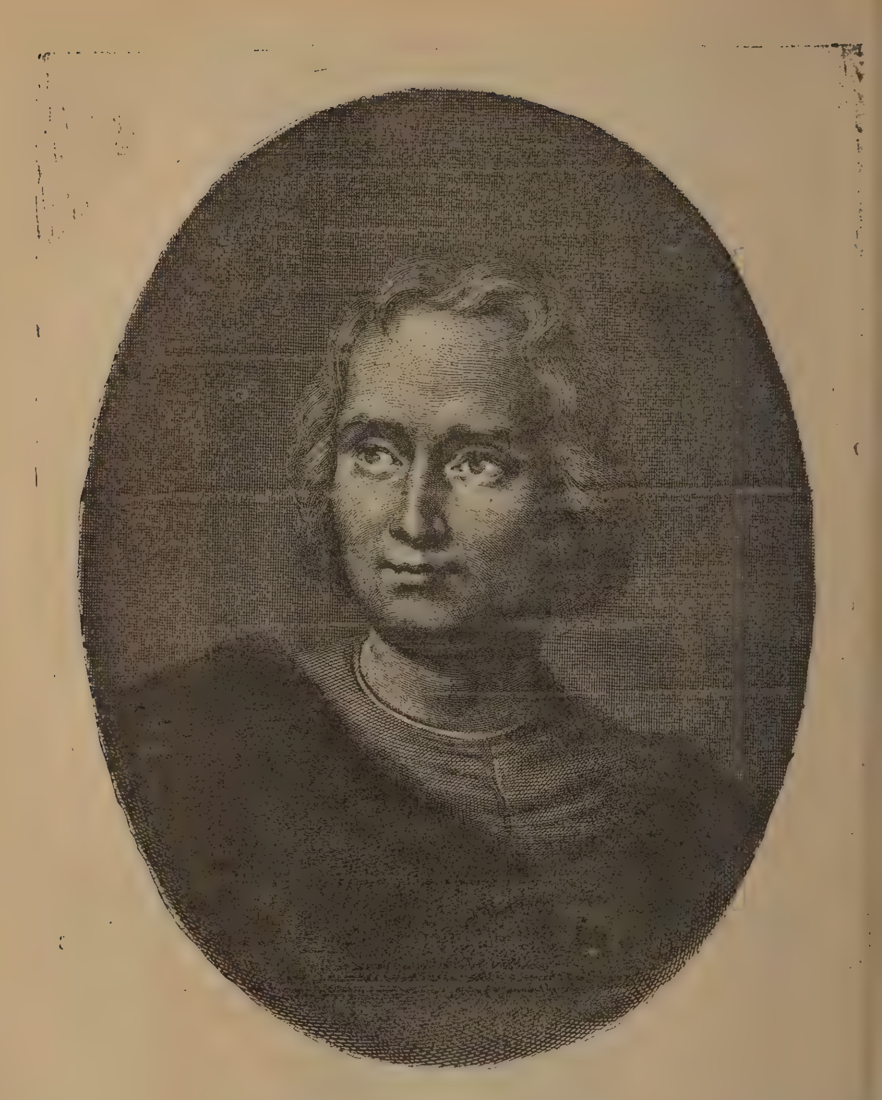
No. 22.—Portrait de Colomb, de la cinquième partie des *Voyages* de De Bry.



No. 23.—De la collection Le-Clerck.



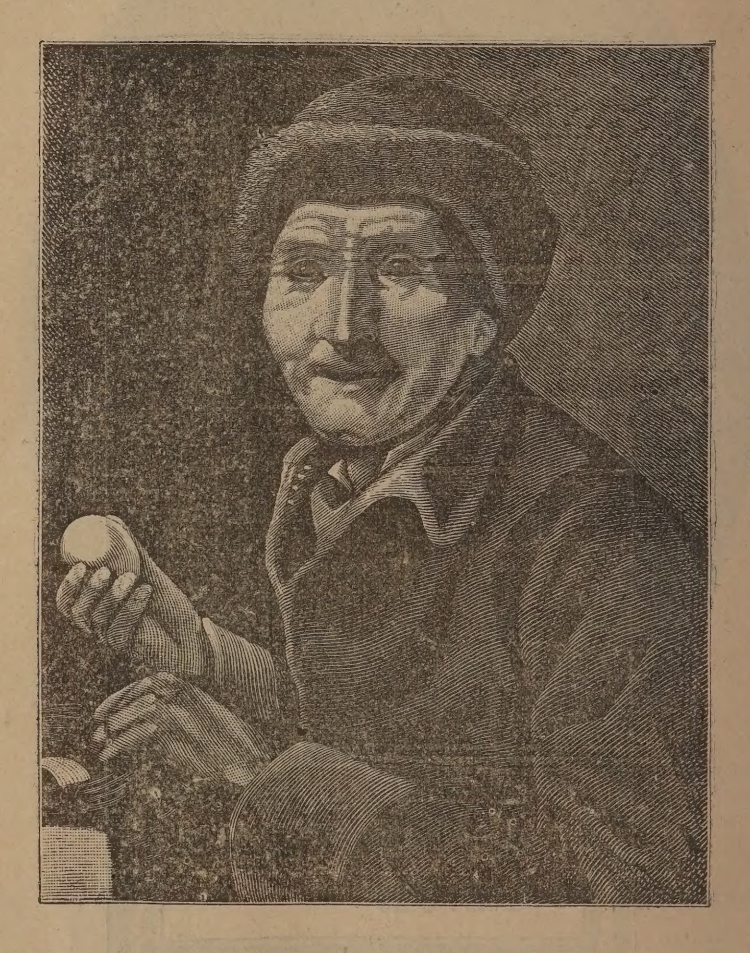
No. 24.—Portrait de Colomb de la gallerie de Versailles attribué à Jean Van Eyck.



No. 25.—Portrait de Christophe Colomb appartenant au Comte Roselly de Lorgues et attribué par lui au peintre Antonio del Rincon.



No. 26. — Christophe Colomb de Thevet, 1585 et 1695.



No. 27.—Christophe Colomb de M. Rink, acheté à la Nouvelle-Orléans, 1845 ou 1846.

Livraison 4ème. | 4e SÉRIE. | Tome 4

NOUVELLE-ORLÉANS, 1er JUILLET 1893.

COMPTES-RENDUS

—DE—

L'Athênée Louisianais,

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

SOMMAIRE.

Pour l'Abonnement s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.50 par An, payable d'avance.
Le Numéro, 25 Cents,
Chez **Mme C. CIOR,** 94 rue Royale.

NOUVELLE-ORLEANS:
IMPRIMERIE FRANCO-AMERICAINE, 102, RUE DE CHARTRES,
EUG. ANTOINE, PROPRIETAIRE.

1893.